



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

27/02/2020

Numéros téléphoniques, Cafop
Le gouvernement apporte de grands changements



Le 6^e Conseil des ministres de 2020 a eu lieu hier, au Palais présidentiel, sous la présidence du Chef de l'État Alassane Ouattara.

Numéros téléphoniques, Cafop

Le gouvernement apporte de grands changements

Plusieurs décisions et mesures individuelles ont été prises par le gouvernement, hier. Elles consolident les acquis ou accélèrent la marche de la nation.

Le traditionnel conseil des ministres aura été riche en résolutions, hier, montrant la volonté résolue du gouvernement d'aller plus loin et plus haut. La réunion ministérielle, la sixième du genre depuis le début de l'année, a eu lieu au Palais de la présidence et présidée, comme de coutume, par le Président de la République Alassane Ouattara. Plusieurs innovations ont été adoptées.

Notamment, la numérotation téléphonique. En vue d'éviter la perturbation des réseaux et pour sauvegarder l'économie nationale, il y aura un nouveau plan de numérotation de dix chiffres au lieu de huit. Ce nouveau maillage offrira théoriquement dix milliards de numéros. La date du basculement retenue est le 31 janvier 2021 à 00 heure au plus tôt ou le 21 février 2021 au plus tard. « Le plan des numéros actuel arrive bientôt à saturation », a expliqué le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré (dans son traditionnel point de presse).

Ainsi, le « rythme des consommations » provoque des besoins importants en numéros. Notamment, en matière de téléphonie mobile. Il y a du nouveau aussi dans les Cafop.

Désormais, ce sera deux années de formation théorique. Elle portera sur une dizaine de modules liés au référentiel de compétence du maître. L'aspirant aura une année de formation pratique dans les



Le 6^e Conseil des ministres de 2020 a eu lieu hier, au Palais présidentiel, sous la présidence du Chef de l'État Alassane Ouattara.

circonscriptions d'enseignement préscolaire et primaire. Le tout sera sanctionné par un test de titularisation au Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (Ceap). Cette réforme a été adoptée à la lumière de résultats jugés concluants à partir d'expériences réalisées dans 6 Cafop de 2017 à 2019. Elle vise à enrayer les dysfonctionnements liés à la gouvernance de ces centres et à renforcer

la formation professionnelle des maîtres. Des dispositions pratiques sont également prises désormais pour mettre en œuvre le programme national d'éducation financière. C'est un projet élaboré avec l'ensemble des partenaires techniques et des appuis internationaux, dont la Banque africaine de développement (Bad) et l'Organisation internationale du travail (Oit). Ce programme

est « centré sur le renforcement des capacités des populations à faibles revenus », selon Sidi Touré. L'objectif est de les préparer à accéder aux services financiers et à les utiliser de manière judicieuse. Sont ciblés, les jeunes dont les moins de 18 ans, les étudiants, les aspirants en formation professionnelle, les jeunes en situation de vulnérabilité, les petites et moyennes entreprises, les

artisans, les commerçants et les retraités. Cela devrait leur éviter les aventures informelles sans lendemain ou qui se terminent par des surendettements.

Transparence oblige, le gouvernement a fait le point sur l'utilisation du budget de l'année écoulée. Un montant de 6304,4 milliards Fcfa a été exécuté au 31 décembre 2019. Ce qui représente un taux de réalisation de 96,8%. Les dépenses exécutées à fin décembre 2019 se chiffrent à 6286,5 Fcfa pour une prévision de 6410,7 milliards Fcfa. Ici, le taux d'exécution est de 98,1%.

« C'est un niveau relativement satisfaisant de mobilisation des ressources et une bonne maîtrise du niveau d'exécution des dépenses », en déduit le porte-parole du gouvernement. « Toutefois, le conseil a instruit le ministre chargé du Budget et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de poursuivre les efforts de recouvrement des ressources, d'amélioration de la capacité d'absorption des crédits d'investissement et la maîtrise des charges de fonctionnement en 2020, afin de garantir l'atteinte des objectifs du Plan national de développement et du Programme social du gouverne-

ment », indique-t-il. En traquant de nouveaux sillons, le gouvernement n'oublie donc pas de regarder en arrière. Et il y a de quoi être satisfait. Le montant des marchés approuvés en 2019 s'élève à 1331,8 milliards Fcfa contre 1189,7 milliards en 2018. Soit une hausse de 11,9%. 5271 marchés ont été approuvés contre 4835 précédemment, donc une augmentation de 9%. Les marchés de gré à gré ont représenté 7,4% de ce montant, contre 10,2% en 2018. Bonne nouvelle surtout : la part des marchés attribués aux Pme est passée de 19,1% à 40,2% en 2019. Cette hausse de 21,1% consacre « la volonté du gouvernement d'améliorer l'accès des Pme aux marchés publics », assure le ministre Sidi Touré. Ce qui implique des procédures simplifiées et l'assouplissement des conditions de participation aux appels d'offres.

Le Conseil des ministres a marqué sa solidarité avec deux ministres endeuillés par la perte de leurs enfants en observant une minute de silence. Il s'agit des ministres Thagba Laurent chargé de l'Hydraulique et de Esmeil Essis en charge la Promotion de l'investissement privé.

BENOIT HILI



Le gouvernement a observé une minute de silence en solidarité avec deux ministres en deuil. (PHOTOS: PORO DAGNAGO)

Établissement et renouvellement des cartes d'identité

Le gouvernement sort la grosse artillerie

Ca ira vite pour l'établissement et le renouvellement de la carte nationale d'identité (Cni). Faisant le point sur le processus d'enrôlement étendu au grand public depuis le 17 février, le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a assuré que l'opération va bientôt atteindre sa vitesse de croisière et qu'au bout de cinq mois, chaque Ivoirien aura son précieux document. Sidiki Diakité a échangé avec les journalistes lors du traditionnel point de presse qui sanctionne le conseil des ministres au Palais présidentiel.

De 302 actuellement, le nombre des kits d'enrôlement va passer à 646 dès demain 28 février. Le 15 mars, les kits actifs et fonctionnels atteindront 1046. Avec ce dispositif, les 108 départements seront entièrement couverts, de même que les 33 régions et les 475 sous-préfectures fonctionnelles. Des kits seront même déployés dans les sous-préfectures créées, mais pas encore fonctionnelles. Ces valises permettront d'atteindre les 509 circonscriptions, sans oublier les 201 communes. A cette date du 15 mars, les capacités de traitement actuelles seront triplées. Un millier d'agents actuellement en formation seront déployés. Ce renfort en personnel permettra de mettre en circulation 1000 kits supplémentaires. Le nombre total des kits fixes passera donc à 2000.

Toujours à la mi-mars, 2000 kits mobiles s'ajouteront à l'armada de kits fixes. Cela portera à 4000 les unités d'enrôlement sur toute l'étendue du territoire. Ces kits nomades iront vers les pétitionnaires. Ils se déploieront dans les lieux de travail, les écoles, les universités, les marchés, les supermarchés, les villages, etc. L'opération ayant ainsi atteint sa vitesse de croisière, les kits fixes seront consacrés aux nouveaux requérants. Les valises mobiles, jugées plus rapides, se concentreront sur les renouvellements.

Le nombre de cartes nationales d'identité à renouveler est estimé à 6,5 millions. Les nouveaux demandeurs sont de 3,9 millions.

Dans trois mois, le gouvernement escompte enrôler les 6,5 millions de requérants. Et grâce à une capacité de production de 50.000 cartes par jour, cinq mois suffiront pour produire l'ensemble des cartes à renouveler et à établir (les 6,5 millions et les 3,9 millions).

« Notre objectif, c'est d'aller



Le gouvernement entend en cinq mois pouvoir renouveler les cartes nationales d'identité arrivées à échéance. (PHOTO: PORO DAGNOGO)

le plus proche possible des populations. Nous tenons à rassurer les populations. L'opération qui est engagée aujourd'hui, d'établissement des cartes nationales d'iden-

tité, n'est pas une opération limitée dans le temps. C'est une opération de longue durée, pour ne pas dire une opération permanente. Elle a commencé, elle ne s'arrêtera plus. Des kits vont être suffisamment déployés. La capacité de traitement de ce qui existe actuellement va être également améliorée pour permettre d'enrôler tous les Ivoiriens qui souhaitent se faire établir une carte nationale d'identité », assure Sidiki Diakité.

C'est un principe de précaution qui avait amené le gouvernement à mettre la pédale douce au début de l'opération. Le temps pour les techniciens de l'Office national de l'état civil et de l'identification de Côte d'Ivoire (Oneci) de s'assurer que toutes les précautions électroniques sont prises pour suffisamment protéger les données personnelles des requérants. Car le matériel utilisé est de haute technologie mais sensible. Rappelons que 302 kits actifs sont actuellement déployés.

Ce qui couvre déjà les 108 départements et les dix communes d'Abidjan. Et à ce jour, les kits d'enrôlement varient entre 2 et 91. Ce qui donne

une moyenne de 9 kits environ par centre d'enrôlement. Il ressort des opérations que les kits parviennent à prendre en moyenne 20 personnes par jour, soit une vitesse d'exécution de 20 minutes par personne.

Les résultats sont timides. Ils donnent 20.501 personnes enrôlées dont 19.270 cas de renouvellement (94%) et seulement 1.231 nouvelles demandes (6%).

« Ce temps d'enrôlement de 20 minutes par personne qui donne environ 20 personnes par jour va être sensiblement amélioré les jours à venir parce que des mises au point sont en train d'être faites », promet le ministre.

Des guichets spéciaux seront ouverts pour traiter les anciennes demandes déjà faites avant le 17 février, date du lancement de l'opération d'établissement des cartes d'identité nouvelles formules. A ces personnes, il sera établi également de nouvelles cartes. Et cela se fera sans paiement de timbre supplémentaire.

Sur la question, le gouvernement donne-là une réponse proportionnée.

BENOIT HILI



Établies en 2009, les Cni sont arrivées à échéance et devront être remplacées par de nouveaux documents. (PHOTO D'ARCHIVES)

Insertion professionnelle

Des actions de renforcement des capacités pour les revenus faibles

Le mercredi 26 février 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14h15, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alasane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/- MESURES GÉNÉRALES
- Projets de loi et d'ordonnance
- Projets de décrets B/- Mesures Individuelles C/- Communications

A/- MESURES GÉNÉRALES

PROJETS DE LOI ET D'ORDONNANCE

1-Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
Le Conseil a adopté un projet de loi organique portant composition, attributions et fonctionnement de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels.

La loi n° 2016-886 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, prenant en compte la chefferie traditionnelle, constitutionnalise la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels dont elle fait, entre autres, le garant des valeurs traditionnelles et de la pérennité des us et coutumes.

Ce projet de loi organique détermine, en application de la Constitution, notamment en son article 176, les organes de la Chambre, leur composition ainsi que leurs attributions spécifiques. Il distingue l'Assemblée des Rois et Chefs Traditionnels, le Directoire de la Chambre et les Comités régionaux.

Les modalités de désignation des membres de l'Assemblée, organe délibérant, et du Directoire, organe de mise en œuvre des décisions de l'Assemblée, reposent sur le maillage administratif des régions et départements de façon à faire prévaloir le consensus et à assurer une représentation inclusive de l'ensemble des aires culturelles nationales.

2-Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables ;
Le Conseil a adopté une ordonnance portant légali-



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly très attentif à l'évolution des dossiers portés par ses ministres. (PHOTO: PORO DAGNAGO)

isation du régime fiscal et douanier de la convention de concession pour la conception, le financement, la construction, la détention en pleine propriété, l'exploitation et le transfert d'une centrale thermique à biomasse de 2x23 MW à Ayebo (Abisso) ainsi que son projet de loi de ratification.

Conformément à la législation en vigueur, notamment la loi n° 2014-132 du 14 mars 2014 portant code de l'électricité, ce décret approuve le régime fiscal et douanier spécifique prévu au bénéfice de la société BIOVEA, en vue de faciliter les investissements définis à la convention ainsi que la contribution de ladite société à l'atteinte des objectifs du Gouvernement en matière d'énergie électrique.

PROJETS DE DECRETS

1-Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

- un décret portant modification de l'annexe au décret n° 2019-945 du 13 novembre 2019 portant modalités d'application de la loi n° 2019-566 du 26 juin 2019 instituant une carte nationale d'identité biométrique.

- un décret portant modification du décret n° 2018-454 du 09 mai 2018 relatif au Registre National des Personnes Physiques en abrégé RNPP.

Ces décrets apportent des modifications techniques et de forme, de nature à améliorer et à accélérer la constitution du RNPP et la production des cartes nationales d'identité biométriques.

2-Au titre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté un décret portant reconnaissance de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière HEVEA (APROMAC).

L'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire, ayant accompli le processus de validation prévu par les lois et règlements en vigueur en la matière, est reconnue comme organisation interprofessionnelle agricole de la filière HEVEA.

3-Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités de réception des fonds des clients des notaires par la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI). Ce décret, pris en application

de la loi n° 2018-574 du 13 juin 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CDC-CI, s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de la Caisse en lien avec sa mission d'investisseur d'intérêt général.

B/- MESURES INDIVIDUELLES

1-Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
Le Conseil a adopté une communication relative aux délibérations du comité chargé de l'examen des projets de nominations dans les départements ministériels du 24 janvier 2020.

La liste des personnes nommées figure en annexe du présent communiqué.

2-Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Fonction Publique et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a donné son accord en vue du détachement de : Monsieur KONE Doniko, Enseignant-Chercheur de l'Université Félix Houphouët-Boigny, auprès de l'Union Economique et Mo-

nétaire Ouest-Africaine (UEMOA), pour une durée de cinq (05) ans, à compter du 1er juillet 2019.

Monsieur KONE Mamadou, Enseignant-Chercheur de l'Université Félix Houphouët-Boigny, auprès de l'Organisation pour l'harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), pour une durée de quatre (04) ans, à compter du 1er juillet 2019.

C/- COMMUNICATIONS

1-Au titre du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, en liaison avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
Le Conseil a adopté une communication relative au fonctionnement des Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) de Côte d'Ivoire.

Suite aux résultats concluants des deux (02) phases pilotes réalisées dans six (06) CAFOP pendant la période de 2017 à 2019, le Conseil a adopté un nouveau mode de fonctionnement de ces Centres en vue d'enrayer les dysfonctionnements liés à leur gouvernance, et de renforcer la formation professionnelle des maîtres.

Cette nouvelle formule de fonctionnement des CAFOP comprend, au plan de la formation, deux (02) années de formation théorique dans les CAFOP portant sur les contenus d'une dizaine de modules en lien avec le référentiel de compétences du maître et une année de formation pratique dans les Circonscriptions d'Enseignements Préscolaire et Primaire sanctionnée par l'examen de titularisation au Certificat Élémentaire d'Attitude Pédagogique (CEAP). Au plan de la gouvernance, les personnels enseignant et administratif bénéficieront, durant l'année scolaire, d'un accompagnement de l'équipe technique du Ministère en charge de l'Education Nationale et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) dans le cadre de la recherche-action et de l'encadrement des Professeurs de CAFOP.

2-Au titre du Ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères ;

Le Conseil a adopté une communication relative au processus d'adhésion de la Côte d'Ivoire à la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfron-

tières et des lacs internationaux.

Cette convention est l'instrument essentiel des Nations Unies pour soutenir l'utilisation durable des ressources en eau transfrontières, à travers la promotion de la coopération entre États dans le domaine de la gestion de l'eau dans les espaces transfrontaliers de façon à prévenir les conflits et à préserver la paix.

L'adhésion de notre pays à ladite convention permettra de renforcer le système national de gestion et de protection des ressources en eau et de faciliter davantage l'accès de tous à l'eau potable.

3-Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le Secrétariat d'Etat au Renforcement des Capacités ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre du Programme National d'Education Financière en Côte d'Ivoire.

Elaboré avec l'appui de l'ensemble des acteurs nationaux et des partenaires techniques et financiers dont la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Programme National d'Education Financière est centré autour du renforcement des compétences des populations à faible revenu, aux fins de les préparer à accéder aux services financiers et à les utiliser judicieusement.

Le programme cible précisément les jeunes de moins de dix-huit (18) ans, les étudiants et les apprentis en formation professionnelle, les jeunes en situation de vulnérabilité, les petites et moyennes entreprises, les salariés et les retraités du public et du privé, les producteurs agricoles, les commerçants et les artisans, en vue de renforcer leurs capacités et de faciliter corrélativement leur inclusion dans le système financier national.

La mise en œuvre du programme s'articule autour de l'intégration de l'éducation financière dans les curricula d'enseignement et de formation de la maternelle à l'université, de l'élaboration de modules d'éducation financière adaptés aux populations cibles et de la responsabilisation des emprunteurs sur les risques du surendettement.

4-Au titre du Ministère de l'Économie Numérique et de la Poste;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre d'un nouveau Plan National de Numérotation. Le Plan National de Numérotation actuel, constitué de l'ensemble des numéros téléphoniques disponibles, arrive bientôt à saturation en raison du rythme de consommation et des besoins importants en numéros, notamment en matière de téléphonie mobile.

Aussi, le Conseil a adopté, sur proposition de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), un nouveau Plan National de Numérotation en vue d'anticiper les perturbations des réseaux et de sauvegarder l'économie nationale.

Le nouveau Plan National de Numérotation proposé est un plan à dix

(10) chiffres qui aura l'avantage d'offrir une capacité théorique de dix (10) milliards de numéros. Le basculement du plan actuel vers le nouveau plan ne concernera que les numéros de téléphonie mobile et fixe qui passeront de huit (08) chiffres à dix (10) chiffres. Aussi, la date retenue pour le basculement est le 31 janvier 2021, à zéro heure au plus tôt et le 21 janvier 2021 au plus tard.

5-Au titre du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public ;

Le Conseil a adopté deux (02) communications :



Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement. (PHOTO: PORODAGNOG)

-une communication relative au rapport d'activités de l'Observatoire du Service Public (OSEP), au titre du 3^e trimestre 2019.

-une communication relative au rapport d'activités de l'Observatoire du Service Public (OSEP), au titre du 4^e trimestre 2019. Durant les 3^e et 4^e trimestres, l'OSEP a enregistré et traité un total cumulé de 1 297 requêtes dont 320 pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019 et 977 pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019. Le portail du citoyen « Milié », lancé en février 2019, est devenu l'un des canaux importants

d'interaction avec les usagers sur cette période. Le récapitulatif de ces requêtes fait état de 1 079 requêtes effectivement traitées, soit 83,2 % du volume. Ces requêtes ont consisté globalement en des réclamations, des observations et des demandes d'information portant sur les procédures de délivrance des diplômes, des actes de justice et de la Carte Nationale d'Identité (CNI). Le Conseil a pris acte de ces différents rapports dont les recommandations seront versées aux initiatives en cours pour l'optimisation de l'action publique.

6-Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la situation des opérations de passation des marchés publics au cours de la gestion budgétaire 2019. Le montant des marchés approuvés en 2019 s'élève à 1 331,8 milliards de francs CFA contre 1 189,7 milliards de francs CFA en 2018, soit une hausse de 11,9%. En nombre, 5 271 marchés ont été approuvés en 2019 contre 4 835 en 2018, soit une hausse de 9%. Les procédures concurren-

tielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, représentent 73,1% des marchés approuvés en 2019 contre 80% en 2018, soit une baisse de 6,9 points. Quant aux procédures non concurrentielles prenant en compte les marchés de gré à gré, avenants, conventions et lettres de commande valant marchés, elles représentent 24,6% du montant des marchés approuvés en 2019 contre 18% en 2018, soit une hausse de 6,6 points. Concernant les marchés de gré à gré, plus précisément, ils représentent 7,4% du montant des marchés approuvés en 2019 contre 10,2% en 2018, soit une baisse de 2,8 points. La part des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) est passée de 19,1% en 2018 à 40,2% en 2019, soit une hausse de 21,1 points en lien avec la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics, à travers l'instauration des procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres.

7-Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Économie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'exécution du budget à fin décembre 2019. À fin décembre 2019, les ressources mobilisées s'élèvent

à 6 304,4 milliards de francs CFA pour une prévision de 6 511,6 milliards de francs CFA, affichant un taux de réalisation de 96,8%. Ces réalisations comprennent 6 171,3 milliards de francs CFA de ressources budgétaires et 133,1 milliards de francs CFA de ressources de trésorerie. Les dépenses exécutées à fin décembre 2019 se sont globalement chiffrées à 6 286,5 milliards de francs CFA pour une prévision de 6 410,7 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 98,1%. Ainsi, l'exécution du budget de l'État à fin décembre 2019 s'est caractérisée par un niveau relativement satisfaisant de mobilisation des ressources et une bonne maîtrise du niveau d'exécution des dépenses. Toutefois, le Conseil a instruit le Ministre chargé du Budget et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de poursuivre les efforts de recouvrement des ressources, d'amélioration de la capacité d'absorption des crédits d'investissement et de maîtrise des charges de fonctionnement en 2020, en vue de garantir l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND), ainsi que du Programme Social du Gouvernement (PSGouv).

Fait à Abidjan, le 26 février 2020

SIDI TIÉMOKO TOURÉ
MINISTRE DE LA COMMUNICATION
ET DES MÉDIAS, PORTE-PAROLE
DU GOUVERNEMENT
porteparolat@communication.
gouv.ci

• Annexe du Communiqué du Conseil des ministres portant mesures individuelles

Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative aux délibérations du Comité chargé de l'examen des projets de nominations dans les Départements ministériels du 24 janvier 2020.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur l'examen des propositions de nominations dans les Administrations, les Établissements Publics Nationaux et les structures sous tutelle.

Ainsi, les propositions de nominations du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile ci-après, ont été validées:

I- Nomination dans les administrations Ministère de la Sécurité et de la Protection civile

- Inspecteur Général :
- Monsieur DIBI KOFFI BRUNO (Reconduction)
- Inspecteur Général Adjoint chargé des Services de Police :

- Monsieur BINATE ABDOU-RAMANE (Nouvelle nomination)
- Inspecteurs :
- Monsieur SEYO KOULIA JEAN-LOUIS, Commissaire Divisionnaire Major de Police (Reconduction) ;
- Monsieur DJIE BI KOUAME ROGER, Commissaire Divisionnaire Major de Police (Reconduction) ;
- Monsieur DASSE GBACKA ROGER, Commissaire Divisionnaire de Police (Reconduction) ;
- Monsieur SANZAN KAMBOU, Commissaire Divisionnaire de Police (Reconduction) ;
- Monsieur KODI ESSOH MELEDUE PIERRE, Commissaire Divisionnaire de Police (Reconduction) ;
- Monsieur YAO DJE CLEMENT, Commissaire Divisionnaire Major de Police (Nouvelle nomination) ;
- Monsieur QUOTY MARIUS TOURE, Commissaire Divisionnaire de Police (Reconduction) ;

- Monsieur FOFANA BRAHIMA, Commissaire Divisionnaire de Police (Reconduction) ;
- Monsieur KOUAKOU ADJOUANI, Commissaire Divisionnaire de Police (Reconduction).

Au titre des Directions rattachées au Cabinet:

- Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux :
- Monsieur DOSSO LOSSENI (Nouvelle nomination)
- Directeur de la Transmission et des Systèmes d'Information :
- Monsieur DOSSO SINALY (Nouvelle nomination)
- Directeur des Renseignements Généraux :
- Monsieur KONATE ISSA (Nouvelle nomination)
- Directeur de la Surveillance du Territoire :
- Monsieur LASSINE SANO-GO (Reconduction)
- Directeur des Examens et Concours de la Police Nationale :
- Monsieur TOURE LANZENI (Nouvelle nomination)
- Directeur de la Coopération Internationale ;

- Monsieur CAMARA SOULEYMANE (Nouvelle nomination)
- Directeur de la Logistique et des Infrastructures :
- Monsieur SANOGO YACOU-BABA (Nouvelle nomination)
- Directeur des Services de Santé :
- Monsieur NAMBALA TOURE BENJAMIN (Reconduction)

Au titre de la Direction Générale de la Police Nationale

- Directeur Général Adjoint chargé de la Sécurité Publique :
- Monsieur KOUAME YAO JOSEPH (Reconduction)
- Directeur Général Adjoint chargé de la Police Scientifique :
- Monsieur ADAMA OUATTARA (Reconduction)
- Directeur Général Adjoint chargé de la Police Judiciaire :
- Monsieur TIMITE NAMORY (Nouvelle nomination)
- Directeur de la Police Criminelle :
- Monsieur ELLOH WODJE RAYMOND (Reconduction)
- Directeur de la Police Économique et Financière :
- Monsieur DIOMANDE GUEUTY GEORGES (Nouvelle nomination)

- Directeur de la Police des Stupéfiants et des Drogues :
- Madame TOURE MABONGA épouse ATCHET (Reconduction)
- Directeur des Unités d'Intervention :
- Monsieur KOFFI YAO FRANCK (Reconduction)
- Directeur de l'Identification Judiciaire :
- Monsieur KOUAKOU MOUSSA (Nouvelle nomination)

- Directeur de l'Informatique et des Traces Technologiques :
- Monsieur OUATTARA GUELPECHIN MOUSSA (Reconduction)
- Directeur du Laboratoire Central de la Police :
- Monsieur AKABROU IBRAHIMA NOUHO (Reconduction)
- Directeur des Ecoles et Centres de Formation de la Police Nationale :
- Monsieur ALLA NGUESSAN AIME (Nouvelle nomination)
- Directeur de l'École de Police d'Abidjan :
- Monsieur DIAKITE ABOU-BACAR SIRIKI (Nouvelle nomination)

Ministère de la Sécurité et de la Protection civile en liaison avec le Ministère de la Fonction publique

- Directeur des Ressources Humaines :
- Monsieur CISSE SOULEYMANE (Reconduction)

II- Nomination dans les établissements publics nationaux

- Ministère de la Sécurité et de la Protection civile**
- Directeur Général de l'Office National de la Protection Civile :
- Monsieur AMANKOU Kassi Gabin (Nouvelle nomination)
- Directeur Général Adjoint de l'Office National de la Protection Civile :
- Monsieur FANOUX Jean De Clarence (Nouvelle nomination)
- Chef du Département des Opérations de Secours :
- Monsieur YEO Yessinan Marius
- Chef du Département de la Prévention et de la Protection des Populations
- Monsieur LAVRY Olivier Marcel (Nouvelle nomination) ■

Journée de la Côte d'Ivoire au Sia 2020

Kobénan Kouassi Adjoumani dénonce les attaques contre l'huile de palme

La journée dédiée à Côte d'Ivoire, au Salon international de l'Agriculture (Sia), de Paris Versailles, a été marquée par une conférence autour du thème «Entrepreneuriat agricole et modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire », suivi d'une conférence de presse.



Le ministre de l'Agriculture et du développement rural Kobénan Kouassi Adjoumani a demandé aux journalistes d'être les défenseurs de l'Agriculture ivoirienne en France. (PHOTOS : DR)

La participation de la Côte d'Ivoire à la 57^e édition du Salon international de l'Agriculture (Sia) qui se tient à Paris Expo, Porte de Versailles, France, a connu son point culminant hier, avec la journée de la Côte d'Ivoire.

Présidée par le ministre de l'Agriculture et du développement rural Kobénan Kouassi Adjoumani, la journée a démarré par une conférence autour du thème: «Entrepreneuriat agricole et modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire », suivi d'un entretien avec la presse. Le premier responsable de l'Agriculture ivoirienne en a profité pour dénoncer le faux procès qui est fait à l'huile de palme dont la Côte d'Ivoire est l'un des principaux producteurs. Le ministre a notamment indiqué que ces personnes accusaient l'huile de palme d'être impropre à la consommation et source de maladie. Cet argument battu en brèche sur la base de résultats de recherche scientifique, ces mêmes lobbies font prévaloir maintenant l'idée que la culture du palmier à huile est cause de déforestation et portant de ce fait atteinte au climat. «Ceux qui font campagne contre l'huile de palme sont contre votre santé. Car cette huile est très bonne pour la santé », a déclaré Kobénan Kouassi Adjoumani.

Le ministre a également indiqué que le palmier est un plant qui a une durée de vie d'environ 25 ans. Et que le renouvellement de la plan-

tation se fait sur la même parcelle, sans que le paysan ait à défricher de nouvelles parcelles. Et d'ajouter, si on devait détruire ces plantations qui existent depuis de nombreuses années, que deviendrait ces millions de personnes qui dépendent de cette culture. «Cela engendrerait une plus grande pauvreté en milieu rural », a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le ministre Kobénan Kouassi Adjoumani a

rappelé le sacrifice consenti par le gouvernement, sur instruction du Président de la République Alassane Ouattara, pour offrir aux paysans des prix rémunérateurs. 60% du prix caf offerts aux producteurs de cacao, 91% du prix caf à ceux du café etc, a énuméré, le ministre. Toutefois, le gouvernement n'entend pas se satisfaire de ces chiffres. La politique de transformation des matières premières agricoles sur le

plan local, mise en œuvre par les autorités, vise à capter plus de plus-value sur la chaîne de valeur agricole afin d'augmenter substantiellement le revenu du paysan.

Entrepreneuriat agricole et modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire

Comment atteindre concrètement cet objectif ? La réponse à cette question a été apportée par Nouhou Coulibaly, directeur général de la Planification, des statistiques et des projets au ministère de l'Agriculture et du développement rural. Le plan national d'investissement agricole de deuxième génération (Pnia2) codifie l'orientation gouvernementale, à savoir «se lancer dans une agriculture moderne pour la création de richesses équitablement partagées en utilisant des approches intégrées », selon le conférencier. Il a indiqué que l'approche intégrée vise à créer un écosystème harmonieux comprenant des producteurs (agri-prenneur), d'une logistique de commercialisation et d'un pôle de

transformation. L'agropole du Bélier en cours de réalisation en est la parfaite illustration. D'ici 2025, l'État veut développer 8 agropoles qui devraient engendrer 1500 à 2000 petites et moyennes entreprises.

Par ailleurs, les agropoles offriront de nombreuses opportunités d'investissement, selon Nouhou Coulibaly. Il s'agit entre autres d'investissements dans la production de semences ; dans la prestation des services mécanisés ; dans les infrastructures de stockage (Etat/Jemao), les abattoirs, Chambre froide (Projet vivrier avec la Banque mondiale), ainsi que dans les unités de transformation au niveau local (tous les produits).

Pour réaliser ces projets, le gouvernement compte sur le secteur privé. D'un coût de 11905 milliards de F CFA, le Pnia 2 couvrant la période 2018-2025 touche plusieurs secteurs dont l'accès aux services financiers et bancaires aux petits producteurs, ainsi que des projets prioritaires relatifs à la création de la plateforme de commercialisation des

fruits et légumes et à celle de la Bourse des matières agricoles.

Plusieurs facilités, notamment fiscales et un accompagnement, sont offertes aux investisseurs locaux et étrangers. L'Agriculture, a soutenu le ministre Kobénan Kouassi Adjoumani, est et restera encore pendant longtemps la principale mamelle de l'Economie ivoirienne. Sa modernisation devrait garantir sa rentabilité et sa durabilité. La conférence s'est déroulée dans la salle 121 Cde-Espace 2000- pavillon 1 du parc des expositions de la Porte de Versailles Paris, France. Devant un public d'environ 500 personnes. C'est la première fois qu'une conférence organisée par la Côte d'Ivoire dans ce cadre a drainé autant de monde, ont fait remarquer les habitués du Sia.

Outre le ministre Kobénan Kouassi Adjoumani, étaient présents le ministre des Ressources animales et halieutiques Moussa Dosso et plusieurs ambassadeurs de pays amis de la Côte d'Ivoire ■

DAVID YA,

La Côte d'Ivoire remporte le prix du meilleur stand international

Le prix du meilleur stand international a été attribué hier à la Côte d'Ivoire par le réseau des agri-communicants (Syrpa). Le Syrpa wards est un concours organisé à l'intention des exposants du Sia par le Syrpa, l'association des agri-communicants (près de 400 membres), en collaboration avec Comexposium et le Ceneca. Un jury de professionnels de différents univers remet ces récompenses.

Le prix décerné à la Côte d'Ivoire récompense les designs de stands qui proposent des solutions esthétiques, novatrices pour favoriser la visibilité et la lisibilité du stand.

Le ministre ivoirien de l'Agriculture et du développement rural, Kobénan Kouassi Adjoumani, a reçu le prix des mains de Jean-Luc Poulain, président du Centre national des exposi-



Le ministre Adjoumani, écharpe au coup, recevant le prix décerné à la Côte d'Ivoire.

tions et concours agricoles. Le premier responsable de l'Agriculture a exprimé la fierté pour la Côte d'Ivoire de recevoir cette distinction. « Cette année, nous avons décidé de construire

un stand qui brille. Avec les couleurs vives de la Côte d'Ivoire : l'Orange le blanc et le vert. Et nous avons également mis en place toutes nos productions agricoles. Nous sommes venus

avec plusieurs femmes dirigeantes de sociétés coopératives. Qui sont venues présenter les potentialités agricoles de notre pays. Tout cela donne une allure vivante à notre stand. Et

c'est pour cela que devant notre ambassadeur, devant la communauté ivoirienne vivant en France nous sommes fiers de réceptionner ce grand prix que nous allons remettre à notre chef, le président de la République Alassane Ouattara. Mais bien avant, nous le remettons au Premier ministre qui ira le donner à Alassane Ouattara », a déclaré Kouassi Adjoumani. Il a rappelé que la Côte d'Ivoire est un grand pays agricole : « Nous sommes premier pays producteur de cacao au niveau mondial, de noix de cajou au niveau mondial, de cola au niveau mondial, de banane dessert et bien d'autres choses », a-t-il soutenu, sans omettre de remercier les organisateurs du concours pour l'honneur qui est fait à la Côte d'Ivoire ■

D. YA

Lassina Fofana, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations " La Caisse des Dépôts ivoirienne entend jouer son rôle d'investisseur financier au service du développement économique du pays "

Devenir rapidement un investisseur de référence en Côte d'Ivoire, tel est l'objectif de cet établissement public financier qui accueille, début mars, une importante conférence-débat avec son homologue de France.



Monsieur le directeur général, à quoi sert la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire, et qu'apporte-t-elle de nouveau dans le paysage financier actuel?

Il est important de rappeler que la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire a été créée par la loi n°2018-574 du 13 juin 2018. C'est un établissement public financier qui jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et bénéficie de la garantie de l'Etat. Tiers de confiance, la Caisse des dépôts collecte et assure la gestion sécurisée des fonds publics et privés qui lui sont confiés. Elle mobilise également des ressources sur les marchés financiers, et porte les missions d'investisseur de long terme au service de l'intérêt général avec pour objectif de contribuer au financement de notre économie et bâtir la Côte d'Ivoire de demain.

Quel sont les principaux par-

tenaires de la Caisse?

L'intervention de la Caisse des dépôts est encadrée par la loi qui l'a créée. A cet effet, les notions de dépôts et consignations ramènent aux fonds publics et privés dont la gestion sécurisée est confiée à la Caisse des dépôts en tant que Tiers de confiance.

Dans le cadre de cette mission spécifique, la Caisse collabore naturellement avec notamment le Trésor public, les professions juridiques, les concessionnaires de services publics, les institutions de prévoyance sociales, les sociétés et caisses mutualistes, les banques, les assurances, les microfinances, les Sociétés de gestion et d'intermédiation et d'autres acteurs identifiés dans sa loi de création.

Quels sont les activités et domaines d'intervention que la Caisse entend privilégier pour améliorer le quotidien des populations?

Le modèle des Caisses de dé-

pôts a déjà fait ses preuves, notamment en France, au Maroc en Tunisie, au Sénégal et également au Gabon, où les Caisses au niveau de ces différents pays jouent un rôle majeur en tant qu'investisseurs et offrent des capacités de mobilisation de ressources longues et des financements d'investissements longs, bien souvent dans des créneaux non couverts par le système financier classique, tant en termes de risques que d'innovations.

La Caisse des Dépôts ivoirienne, qui est de création récente, déploie progressivement ses activités de mobilisation de ressources et entend jouer dans les années à venir son rôle d'investisseur financier et d'investisseur d'intérêt général au service du développement économique et social de la Côte d'Ivoire, en intervenant dans le cadre de projets structurants alignés sur les politiques publiques notamment en matière de soutien aux Tpe/Pme, d'infrastructures, de logement social et intermédiaire, d'appui aux collectivités, de produits de prévoyance sociale, entre autres.

Le 4 mars prochain, vous organisez une grande conférence qui verra la participation effective du Dg de la Cdc France. Quels sont les enjeux de cette rencontre?

Un an après son opérationnalisation, cette conférence-débat sera l'occasion pour la Caisse des dépôts et consignations d'échanger avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème financier ivoirien

sur le rôle d'une Caisse de dépôts au service du développement économique et social d'un pays. A cet effet, les acteurs auront l'avantage d'être instruits de l'expérience du Groupe Caisse des dépôts de France riche de plus de deux cents ans.

C'est dans ce sens que nous avons retenu comme thème de la conférence-débat : « Le rôle d'une Caisse de dépôts dans le développement

économique et social d'un pays ». Cette importante rencontre nous permettra également d'illustrer les synergies et complémentarités d'une Caisse des dépôts avec les acteurs économiques et financiers, notamment nationaux, de présenter les missions, la stratégie d'intervention et les grandes priorités de la Cdc de Côte d'Ivoire ; d'identifier et explorer des perspectives de partenariat/collaboration entre

la Cdc-Ci et les principaux acteurs de son écosystème. Il est également important de noter qu'en marge de la tenue de la conférence-débat, il est prévu la signature d'un accord de coopération entre la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire et le Groupe Caisse des dépôts France.

PROPOS RECUEILLIS PAR
VALENTIN MBOUGUENG
COL. ÉMELINE PAMANGOUA

Lutte contre la déforestation et le changement climatique l'Alliance des forêts tropicales impulse la démarche collective

Plusieurs initiatives sont en cours de mise en œuvre ou en préparation dans le cadre de la lutte contre la déforestation et le changement climatique. Pour l'Alliance des forêts tropicales 2020, plus connue sous son acronyme anglo-saxon Tfa 2020 (Tropical forest alliance Ndfr), il est temps de passer à des actions collectives. C'est dans ce cadre qu'elle a lancé, le 25 février, à l'hôtel Azalai de Marcori, en collaboration avec le Secrétariat permanent de la Redd+, Solidaridad et la Fondation mondiale du cacao, l'Association interprofessionnelle de la filière palmier à huile et bien d'autres organisations, une série d'ateliers dits de dialogue juridictionnel. Qui visent à entreprendre un examen des initiatives en cours dans le domaine du programme de réduction des émissions de CO2, et à engager les participants dans un processus consultatif pour orienter les différentes actions collectives à entreprendre.

Préside par le ministère de l'Environnement et du dévelop-

pement durable, la rencontre a enregistré la présence d'une cinquantaine de participants issus de différents ministères, associations et autres structures du secteur privé. Le directeur de cabinet adjoint du ministre, Parfait Kouadio, qui a prononcé le discours d'ouverture, a insisté sur la nécessité d'agir ensemble. « Le découplage entre l'agriculture et la déforestation nécessite des actions communes, des initiatives efficaces et une parfaite synergie entre les différents acteurs. Dans ce sens, l'atelier s'inscrit pleinement dans la vision de notre département et des engagements pris par la Côte d'Ivoire au niveau international », s'est-il félicité. Il a aussi traduit la reconnaissance du gouvernement à tous ses partenaires pour leur engagement aux côtés de la Côte d'Ivoire, dans sa démarche de reconquête de son couvert forestier fortement dégradé et dans sa lutte contre le changement climatique.

Joseph Lumumba, coordonnateur régional de la Tfa, comme le représentant de la tutelle, a indi-

qué qu'il faut passer à l'échelle dans les actions et initiatives visant la protection des forêts. Et c'est d'après lui, le but de l'atelier d'identifier les leviers pour passer à l'échelle.

C'est en 2016, un an avant l'adoption de la Stratégie nationale Redd+, que la Côte d'Ivoire adhère à la Tfa. Cette alliance, a expliqué Joseph Lumumba, est une plate-forme dédiée à la coopération public-privé, qui aide les organisations à respecter leurs engagements en matière de déforestation. Sa mission est d'aider les producteurs, les négociants et les acheteurs de produits agricoles et forestiers à réaliser leurs engagements en faveur des chaînes d'approvisionnement sans déforestation. « TFA 2020 aide également les gouvernements des pays forestiers tropicaux à réaliser une meilleure croissance grâce à un développement rural durable en partenariat avec la société civile et les peuples autochtones », a-t-il poursuivi.

FAUSTIN ÉHOUMAN

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale
De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ENQUETE PUBLIQUE A BONIEREDOUGOU (DABAKALA)

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET D'EXPLOITATION SEMI-INDUSTRIELLE D'OR A BONIEREDOUGOU (DEPARTEMENT DE DABAKALA), présenté par la société EXTRACTIV GROUP, une Enquête Publique est organisée du MERCREDI 26 FEVRIER 2020 au MARDI 10 MARS 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la SOUS-PREFECTURE DE BONIEREDOUGOU pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min

LA DIRECTRICE
Madame Madeleine Sopi ACKO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale
De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ENQUETE PUBLIQUE A BONIEREDOUGOU (DABAKALA)

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET D'EXPLOITATION SEMI-INDUSTRIELLE D'OR A BONIEREDOUGOU (DEPARTEMENT DE DABAKALA), présenté par la société EXTRACTIV GROUP, une Enquête Publique est organisée du MERCREDI 26 FEVRIER 2020 au MARDI 10 MARS 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la SOUS-PREFECTURE DE BONIEREDOUGOU pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min

LA DIRECTRICE
Madame Madeleine Sopi ACKO

Arrah

Ange Kessi offre des infrastructures scolaires

Le Commissaire général du gouvernement a posé des actes qui visent l'amélioration des conditions de travail des élèves.

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara, a réceptionné, le 21 février, les clés de deux infrastructures scolaires, construites par Ange Kessi, Commissaire général du gouvernement. Soucieux de l'avenir des enfants du département d'Arrah, le contre-amiral Ange Kessi Kouamé Bernard a mis à leur disposition des infrastructures scolaires. Il s'agit d'une cantine dans la localité de Kouadiokro, à 20 km d'Arrah, de deux salles de classe, d'une salle d'informatique, d'un bureau pour les éducateurs et de latrines au lycée moderne d'Arrah.

Le donateur a remis les clés de ces infrastructures à la première responsable de l'Éducation nationale en Côte d'Ivoire, Kandia Camara, marraine de la cérémonie, en présence de l'inspecteur général d'État, Théophile Ahoua N'Doli, patron de la cérémonie et des autorités administratives, politiques, coutumières et religieuses du



Le donateur, Ange Kessi (à l'extrême droite), remet les clés du bâtiment à la ministre Kandia Camara, à la satisfaction de Théophile Ahoua N'Doli qui applaudit.

département d'Arrah. Kandia Camara a salué l'initiative du donateur, Ange Kessi, qui entre dans la vision du ministère. Elle s'est dite émue qu'il ait donné le nom de la Première Dame à la cantine de l'Epp Kouadiokro et son nom au bâtiment du lycée moderne. Elle a rappelé les efforts effectués par le Premier ministre Amadou

Gon Coulibaly, sous la houlette du Président de la République Alassane Ouattara, pour que

l'école ivoirienne rayonne. Elle a invité les Ivoiriens à une synergie autour de l'école.

Le contre-amiral Ange Kessi a souligné qu'il a fait ce petit don, pour que l'école forme des futurs cadres de la Côte d'Ivoire de demain. Et d'espérer que les élèves qui sortiront des bâtiments Kandia Camara soient les meilleurs. Il a insisté sur le fait que l'on ne doit pas se demander ce que l'État a fait pour lui, mais ce qu'il a fait pour l'État. « Donner à l'État, ce n'est pas seulement offrir du matériel. Lorsqu'un enseignant, par exemple, renonce à la grève, il aurait construit plus de 1000 classes », soutiendra-t-il.

Le maire d'Arrah, Harlette Badou épouse N'Guessan, s'est réjouie de recevoir dans sa commune, une femme battante, une amazone de l'urgence, à savoir Kandia Camara. Elle a reconnu le travail titanesque du Chef

de l'État et de son gouvernement, pour l'amélioration significative de l'école ivoirienne.

Elle a soutenu que le conseil municipal qu'elle dirige s'inscrit dans cette vision. Elle n'a pas oublié de remercier le donateur tout comme tous ceux qui s'activent pour le rayonnement d'Arrah. Le maire d'Arrah a profité de la présence de la ministre Kandia Camara pour faire des doléances à savoir, la construction de classes pour la maternelle et le primaire de Kouadiokro, l'obtention de 500 tables-bancs pour le primaire à Arrah, un collège de proximité à Kouadiokro, un soutien pour le centre du médico-scolaire et cinq autres cantines dans la commune ■

EDGAR YÉBOUÉ

Toumodi / Assainissement, nuisances sonores...

La mairie prend des arrêtés

Trois arrêtés ont été pris par la mairie de Toumodi pour régler le problème de l'assainissement du cadre de vie au profit des populations.

Ces arrêtés pris samedi concernent l'assainissement, les nuisances sonores, la divagation des animaux et la consommation d'alcool frelaté.

Le maire Idrissa Koné a expliqué que les quartiers seront sillonnés pour mettre fin à l'évacuation des eaux usées dans les rues. De même, a-t-il indiqué, la vente d'alcool frelaté sera interdite sur l'espace communal. En plus, il sera mis fin à la divagation des animaux. « C'est un phénomène dangereux avec les

maladies émergentes qui se transmettent des animaux à l'homme », a-t-il estimé.

Les nuisances sonores doivent cesser, les maquis seront contraints de jouer de la musique jusqu'à 22 heures les jours ouvrés et jusqu'à minuit les jours non ouvrables. Les lieux de culte devront également s'y conformer.

« Tous les contrevenants à ces dispositions devront payer des amendes et s'exposent même à la fermeture de leurs entreprises. Une large sensibilisation de ces nouvelles dispositions sera faite avant d'entamer la phase répressive », a indiqué Idrissa Koné ■

AIP

Prikro

L'axe fin goudron- carrefour Donguikro réprofilé

Les usagers du tronçon Fin goudron - Prikro peuvent pousser un ouf de soulagement. L'axe Fin goudron-carrefour de Donguikro, long de 23 km, est en plein reprofilage. Ce qui permet d'arriver à Prikro aisément, puisque le reste de ce trajet est plus ou moins praticable. C'est sur instruction de l'Honorable Deby Yao Benjamin,

cadre du département, que l'axe Fin goudron-carrefour Donguikro, qui constitue pratiquement la moitié du tronçon Fin goudron-Prikro, est en reprofilage. « De Fin goudron à Prikro, les véhicules ont du mal à circuler, à cause de l'état de la route. En attendant le début des travaux de bitumage promis par le gouvernement, il est nécessaire de l'entretenir.

Ce à quoi nous nous attelons pour aider nos parents », a signifié Deby Benjamin, lors de la visite des travaux, le 23 février. Et de préciser : « Au départ, nous avons eu l'intention d'ouvrir la voie qui part du carrefour de Donguikro à cette localité, pour faciliter le déplacement des populations de cette contrée, afin qu'elles puissent évacuer leurs produits. Mais la route principale

de Fin goudron à Prikro, étant en piteux état avec les dernières pluies, surtout entre Fin goudron et Carrefour Donguikro, nous avons demandé à l'entreprise de faire son reprofilage. Cela nécessite des coûts supplémentaires, mais quand il s'agit de soulager nos parents, nous ne lésinons pas sur les moyens » ■

E. YÉBOUÉ

Touba / Cantines de Nadiani Fadiga 1 et 2

Des repas chauds servis aux écoliers

Il y avait une ambiance festive dans l'enceinte du groupe scolaire El Hadj Nadiani Mory Fadiga 1 et 2 de Touba, le mardi 25 février, à midi. C'était la reprise des activités des deux cantines installées au sein dudit groupe après une brève pause liée aux congés de février. Il s'agit d'une

initiative de la Fondation African Women initiatives (Awii), dont la promotrice en chef, Fadiga Mariam Fofana, met un point d'honneur à encourager la scolarisation des enfants du Bafing avec un accent particulier sur celle de la jeune fille. C'est pour cette raison que depuis maintenant trois ans,

la structure qu'elle préside offre des repas chauds aux écoliers de Nadiani Fadiga 1 et 2. Selon Fadiga Tigrangué, point focal de Awii à Touba, la cantine scolaire contribue énormément au maintien des enfants, débarrassés des soucis alimentaires, à l'école. Très heureux, les enfants

dégustaient les pâtes alimentaires accompagnées de viande, ce jour de reprise de service de la cantine. Ce sera ainsi, tous les mardis à midi pour 360 enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020 ■

E. K.

(SOURCE : UNE CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE)

bnetd

CF BNETD

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) portage son expérience et son expertise à travers les sessions formatives qu'organise son Centre de Formation (CF-BNETD) à l'attention des entreprises, des institutions ainsi que des particuliers conformément au programme ci-dessous.

THEMES	DATES
Conception, Gestion, Suivi et Evaluation des projets selon la Méthodologie de Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	Du 16 au 20 Mars
Méthodes, Outils, préparation, Organisation et Gestion d'un Chantier avec MS Project	Du 23 au 27 Mars
Outil Informatique de Gestion des Projets : MS Project (initiation et perfectionnement)	Du 20 au 24 Avril
Aspect Juridique du Montage, de l'Exécution et des Garanties d'un Projet Construction	Du 13 au 17 Avril
Expertise Immobilière d'Hypothèque : Evaluation de la Valeur Commerciale D'un Bâtiment ou d'une Parcelle	Du 12 au 14 Mai
Management et Leadership Opérationnel dans une Equipe Projet	Du 19 au 22 Mai
Prise de Parole en Public (pour réussir sa présentation de projet)	Du 26 au 28 Mai
Optimisation des Techniques d'archivage/ Dématérialisation- Classement- Organisation	Du 01 au 05 Juin
Procédure de Passation des Marchés Publics : Consultants, Fournitures et Travaux	Du 22 au 26 Juin

Info line: (225) 58 88 78 05 / 01 05 33 21 / 07 71 68 17

22 44 43 40 - cf-bnetd@bnetd.ci - pappoh@bnetd.ci - p-riouame@bnetd.ci

Pour télécharger le calendrier annuel des formations : www.bnetd.ci

Le BNETD, Compétence et Expérience au Service Du Développement.

bnetd

Finance climatique

Adama Coulibaly : « La problématique se pose avec acuité et constitue une priorité »

La 4^e session des sherpas de la coalition des ministres des Finances pour l'action climatique qui s'est ouverte hier, à Abidjan, a été l'occasion pour le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances de sonner la mobilisation.

En ouvrant hier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire à Cocody, la 4^e session des sherpas de la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique, Adama Coulibaly, ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, a attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de financer le climat.

« La problématique de la finance climatique se pose avec acuité et constitue ainsi une priorité à travers le monde et en particulier dans les pays africains », a lancé du haut de la tribune le ministre ivoirien.

Face aux partenaires techniques et financiers (Ptf), au secteur public et privé, aux collectivités territoriales et à la société civile africaine, le représentant du gouvernement



Adama Coulibaly, ministre ivoirien de l'Economie et des Finances. (Photo: Sébastien Kouassi)

ivoirien a rappelé l'urgence de « mobiliser les ressources » pour financer les mesures d'adaptation et d'atténuation

contenues dans les Contributions déterminées sur le plan national (Cdn) en vue de favoriser un développement mondial durable.

Selon le groupe de la Banque mondiale, qui, en 2018 tirait déjà la sonnette d'alarme, 100 millions de personnes supplémentaires devraient basculer dans la pauvreté à l'horizon 2030 du fait de la déstabilisation des systèmes de production avec des effets tangibles sur les rendements agricoles, en baisse, et sur les phénomènes climatiques extrêmes destructeurs de récoltes et de troupeaux, toujours plus fréquents. L'impact des phénomènes climatiques extrêmes se chiffre à environ 520 milliards de dollars (au moins 260 000 milliards de F Cfa) de pertes annuelles de consommation dans le monde et 26 millions de personnes de plus dans la pauvreté. Toujours selon la Banque, l'accentuation du phénomène de migrants climatiques pourrait toucher près de 143 millions de personnes dans les régions en développement d'ici 2050, notamment des individus, des familles, voire des communautés entières, contraintes de chercher des lieux plus viables et moins ex-

posés où s'installer.

2% à 6% de ménages supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Si l'on s'en tient aux estimations de pertes économiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), les risques d'ici 2040, s'estiment entre 2 et 4% du Pib pour les pays d'Afrique. Cela représenterait, selon le ministre Adama Coulibaly pour la Côte d'Ivoire, une perte sur le revenu national, de 380 à 770 milliards de F Cfa en valeur constante de 2017. Sur le plan social, il ressort également que le changement climatique pourrait faire basculer entre 2% à 6% de ménages supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

« Nous sommes en face d'une urgence climatique », commente Dr Anthony Nyong, représentant du président de la Banque africaine de développement. Face à l'urgence, la session d'Abidjan, qui ferme ses portes ce 26 février, vise à évaluer la mise en œuvre du plan d'action commun de la Coalition officiellement lancé le 9 décembre 2019, en marge de la Cop25, à Madrid. Le thème central porte sur

« le rôle des ministres des Finances dans l'implémentation des Contributions déterminées au niveau national (Cdn) ».

La Côte d'Ivoire organise cette importante rencontre en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (Bad). L'action des ministres en charge des Finances devrait, dans le cadre de la finance climatique, permettre d'aligner la politique des finances publiques (planification, budgétisation, fiscalité et investissements) sur les objectifs de l'accord de Paris, de renforcer l'expertise, les capacités et les compétences des ministères des Finances pour une meilleure prise en compte des considérations climatiques dans les politiques économiques et financières des pays membres à travers le partage de connaissances, de bonnes pratiques, d'expériences entre pays membres et avec l'appui des institutions internationales partenaires.

Il s'agit également pour eux de mettre en place des mesures qui débouchent sur des initiatives de tarification efficace du carbone, de favoriser, à travers des instruments

ANOH KOUAO

Gouvernance des entreprises

Des administrateurs formés sur l'analyse des états financiers



Les participants à la session après la cérémonie d'ouverture. (Photo: Dr)

Une vingtaine de membres de conseils d'administration d'entreprises publiques et privées reçoivent, depuis hier, à l'hôtel Azalaï, une formation sur l'analyse des états financiers en lien avec le Syscohada révisé. Cette session de formation de deux jours est organisée par l'Institut national des administrateurs de Côte d'Ivoire (Inad-Ci) et le formateur est Drissa Koné, expert-comptable diplômé, président de l'Ordre des experts-comptables de Côte d'Ivoire (Oec-Ci). Les participants sont constitués de présidents de conseils d'administration, d'adminis-

trateurs, de présidents de comités d'audit et de directeurs généraux. Selon le directeur exécutif adjoint de l'Inad-Ci, Azouma Manamassé, qui a prononcé le discours d'ouverture, la session vise à optimiser les compétences des participants afin qu'ils disposent de meilleurs outils pour maîtriser les aspects financiers de leurs différentes entreprises. « C'est l'une des missions du conseil d'administration que d'arrêter les comptes. Or, pour le faire, il faut avoir une information financière de qualité et disponible à temps. À travers cette session de for-

mation, l'Inad-Ci veut amener les administrateurs à mieux comprendre et analyser les informations financières qui sont mises à leur disposition. Bien sûr que ce n'est pas dans une démarche policière, mais simplement pour s'assurer que les choses sont faites dans les règles communautaires », a-t-il expliqué. Le Syscohada ou Système comptable de l'espace Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires, Ndr) a été révisé en 2018. Cette révision vient préciser les règles d'évaluation et de comptabilisation des éléments et opérations tels que les frais accessoires d'acquisition d'immobilisations et de marchandises et les états financiers. Ce système n'est pas encore bien maîtrisé aussi bien par les spécialistes de la comptabilité que par les organes de contrôle.

L'Inad-Ci est très active dans la formation des administrateurs en vue d'une meilleure gouvernance des entreprises publiques et privées ivoiriennes. Le dernier programme qu'il est en train de conclure est le certificat des administrateurs de sociétés publiques de Côte d'Ivoire.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Gestion du contrôle et la maîtrise du contentieux douanier

Les opérateurs économiques renforcent leurs capacités

L'École nationale des douanes abritera un atelier de formation organisé par l'Observatoire de la célérité des opérations de dédouanement (Ocod) sur « La Gestion du contrôle et la maîtrise du contentieux douanier » du 10 au 13 mars. L'objectif de la session de formation est de permettre aux opérateurs économiques et autres acteurs chargés des questions de dédouanement, de maîtriser les procédures de contrôle, d'anticiper et gérer les contentieux douaniers. Cette formation a également pour objectif de connaître les procédures et formalités douanières en vue de maîtriser les règles du contrôle et du contentieux douanier. Le dynamisme de l'économie nationale a impulsé plusieurs réformes dont le recours au contrôle après dédouanement. Aussi l'administration



Le général Alphonse Da Pierre, Directeur général des douanes.

et les entreprises se doivent-elles de posséder les fondamentaux de la procédure douanière et de gestion des contrôles et contentieux douanier.

Ainsi, la formation pratique qu'organise l'Ocod en collaboration avec la Direction

générale des douanes, devrait fournir aux participants, les éléments nécessaires pour leur permettre de mener à bien leurs activités et faire face à des contrôles sur des bases objectives.

D. YA

Sécurisation des élections, menace terroriste

La police nationale affine ses stratégies

La sécurisation du processus électoral, la définition de stratégies efficaces de prévention et de répression du terrorisme sont des points à l'ordre du jour à ce séminaire.

Tous les services de la police nationale se sont retrouvés, depuis le 25 février, à l'hôtel des parlementaires de Yamoussoukro pour évaluer les actions menées en 2019, et tracer les sillons d'une police plus efficace, plus professionnelle et plus proche des populations en 2020. Une année électorale en Côte d'Ivoire.

Selon le directeur général de la police nationale, l'inspecteur général Kouyaté Youssouf, pour assurer efficacement ses missions régaliennes, sa structure a procédé au renforcement des capacités opérationnelles du personnel, et a acquis des moyens de mobilité ainsi que du matériel moderne pour la police technique et scientifique.

L'ensemble de ces actions combinées, soutenues par l'engagement des agents, a donné des résultats qui ont été salués au plus haut niveau par le président de la République, à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an.

En termes de bilan, il faut noter qu'au cours de l'année 2019, Kouyaté Youssouf et ses hommes ont procédé à l'interpellation et au déferrement de bandits de grand chemin, à la destruction de milliers de foyers, à la saisie d'importantes quantités de drogue, de stupéfiants et de



Les responsables de la police nationale et leurs partenaires techniques à l'issue du séminaire de Yamoussoukro.

médicaments de qualité inférieure et falsifiée (Mqif), au démantèlement de réseaux de trafic de véhicules volés et à la saisie d'importantes quantités d'espèces protégées.

Sur la même période, les activités menées par les comités consultatifs d'éthique ont permis le raffermissement des liens police-populations. Avec en sus, la création de bureaux d'accueil genre dans les commissariats pour une meilleure prise en compte des nom-

breux cas de Violences basées sur le genre (Vbg). Pour Kouyaté Youssouf donc, la 3e édition du séminaire national de réflexion des services de la police nationale qui se déroule jusqu'au 28 février doit être l'occasion pour déterminer de nouvelles stratégies efficaces et adaptées dans la lutte contre la criminalité sur toute l'étendue du territoire national.

Il n'a pas omis de dire merci au Phud et à la Jica (Agence japonaise de coopération in-

ternationale) pour leurs appuis techniques et financiers à la police de Côte d'Ivoire. Pour Benjamin Effoly, directeur de cabinet du ministre de la Sécurité et de la protection civile qui a ouvert les travaux, les défis sécuritaires sont de plus en plus importants. En ce sens que la Côte d'Ivoire se prépare à une échéance électorale majeure.

«Si globalement nous pouvons être fiers du travail accompli l'année écoulée, nous ne devons pas perdre de vue

l'immensité de la tâche qui nous attend », a-t-il souligné, avant d'engager la police à un diagnostic limpide des actions antérieures. « Il est vital, car il nous permettra de corriger nos erreurs et de performer davantage durant cet exercice 2020 », a-t-il souligné.

«Nous n'avons pas le droit de nous complaire dans des discours et des réflexions creuses, nous devons absolument, au sortir de ce séminaire, entreprendre des actions concrètes allant dans

le sens de l'amélioration de nos performances », a ajouté Benjamin Effoly.

Au nom de la Jica, Tesaki Masayo, adjointe au représentant résident, s'est félicitée de la parfaite collaboration avec la police nationale et qui a permis, au cours des deux premières phases, de former 4399 policiers de 2013 à 2019.

La 3e phase signée en janvier 2020, pour quatre ans, vise l'institutionnalisation de la formation continue, avec un accent sur le renforcement du cadre juridique prenant en compte le passage au grade du personnel, l'adaptation à l'emploi, la valorisation des ressources humaines, la mise en place d'une plateforme de collaboration entre les directions concernées et les stratégies pour tracer le parcours de formation du policier ivoirien. Jonas Mfouate, représentant résident adjoint du Phud, a, quant à lui, félicité la police ivoirienne pour son professionnalisme et son savoir-faire dans les opérations de maintien de la paix dans le monde. Quant au maire Gnrangbé Jean, il a félicité les agents pour leurs efforts de sécurisation de la capitale politique et administrative, avant de plaider auprès de la hiérarchie pour un peu plus de moyens, à l'effet d'accroître leur efficacité.

N'DRI CÉLESTIN

Présidentielle 2020

L'Ua instruit l'Afrique du Sud sur le processus électoral

Une délégation du ministère des Relations internationales et de la Coopération de l'Afrique du Sud a échangé hier avec la Représentante de l'Union africaine (Ua), Joséphine Charlotte Mayuma Kala. Elle était conduite par l'ambassadeur N'Dumiso Ntshinga, sous-directeur général pour l'Afrique. Après plus d'une heure d'entretien au siège de la commission de l'Ua aux II-Plateaux-Les Vallons, Mayuma Kala a confié que les responsables de la délégation étaient là pour prendre des informations sur la conduite du processus électoral en Côte d'Ivoire. « Nous avons dit à notre invité qu'il y a eu la mise en place de la nouvelle Commission électorale indépendante



La Représentante de l'Ua, Joséphine Charlotte Mayuma Kala et N'Dumiso Ntshinga (à sa droite) conduisant la délégation sud-africaine, ont échangé sur la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire. (PHOTOS:DR)

(Ce), Nous avons dit également qu'il y a lieu de noter la volonté exprimée par toutes les parties prenantes en Côte

d'Ivoire. Le dialogue politique initié par le gouvernement, les formations et groupements politiques et la société

civile témoignent de ce fait. Quelle que soit la situation, l'Ua prône le dialogue. Il vaut mieux se retrouver à la table

des négociations pour trouver une solution au problème qui se pose », a-t-elle confié.

La Représentante de l'Ua a déclaré que cette visite de N'Dumiso Ntshinga est tout à fait légitime dans la mesure où c'est le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, qui a été porté le 9 février à Addis Abeba, en Éthiopie, à la tête de l'Ua lors de la dernière réunion des chefs d'État et de gouvernement de cette organisation africaine.

En cette qualité, à l'en croire, celui-ci se préoccupe de l'organisation des élections cette année dans les pays de la sous-région. Et que c'est ce qui justifie la présence de son émissaire à Abidjan.

Joséphine Charlotte Mayuma Kala a, en outre, indiqué que l'Ua attache beaucoup

d'importance à l'expression des peuples à travers une élection démocratique, transparente et sans effusion de sang.

Pour relever ce défi, elle a informé que cette organisation des États africains fera l'observation de ce scrutin en Côte d'Ivoire comme elle l'avait fait en 2010, et compte appuyer la Cei à travers une série de formations qu'elle veut réaliser avec d'autres partenaires comme les Nations unies. Elle s'est inquiétée qu'à quelques mois de l'échéance électorale, il y ait une escalade de violence verbale. Elle a, dans cette veine, appelé les uns et les autres à la retenue, à privilégier l'intérêt national.

KANATÉ MAMADOU

Production du cacao et du café Kobénan Kouassi Adjoumani : « Non au travail des enfants, oui à l'apprentissage auprès des parents »

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural a rappelé, hier, les efforts fournis par le gouvernement pour produire un cacao respectueux de l'éthique.



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobénan Kouassi Adjoumani, a présidé, hier, les sessions d'information organisées séparément par le Conseil du Café-cacao et...



... la Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire. (PHOTOS DR)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobénan Kouassi Adjoumani, a fait des précisions sur la présence des enfants dans les champs de cacao ivoiriens hier. C'était lors d'une session d'information organisée par le Conseil du café-cacao, dans le cadre du Salon international de l'agriculture (Sia) qui se tient à Paris expo Versailles du 22 février au 1er mars, autour du thème : « La commercialisation intérieure du café et du cacao en Côte d'Ivoire, enjeux et perspectives ». Kobénan Kouassi Adjoumani a fait la distinction entre les enfants qui sont convoqués des pays voisins de la Côte d'Ivoire et utilisés dans des exploitations clandestines créées dans des forêts classées par des hors-la-loi et les enfants qui accompagnent leurs parents dans les champs pour apprendre à cultiver le cacao. « Pour avoir de la durabilité, il faut que les enfants apprennent aux côtés de leurs parents, comment on produit le cacao. C'est le cas en Europe où on trouve des enfants aux côtés de leurs parents dans les fermes en train d'apprendre eux aussi. Et nous sommes heureux de constater, quand nous venons ici, que les gens parlent de plusieurs générations de producteurs. Mais pour qu'on atteigne plusieurs générations dans le processus de production, il faut nécessairement apprendre aux enfants comment cultiver la terre. C'est notre tradition. Cela est différent des enfants convoqués d'ailleurs et parachutés dans les forêts

classées », a-t-il déclaré. Le ministre a assuré qu'en plus de lutter contre le trafic d'enfants, l'État a pris des dispositions pour que le cacao produit avec ces enfants « esclaves » ne soit pas commercialisé. Contre le travail de ces enfants « esclaves », le gouvernement a également pris des mesures. La lutte contre le travail des enfants et la mauvaise perception que certains lobbies américains et européens ont du cacao ivoirien est portée par « la Première dame, Mme Dominique Ouattara, qui mène des offensives un peu partout, aux États-Unis, et même à Paris, dans le cadre du salon du chocolat où elle a eu à rectifier un certain nombre de choses », a rappelé le ministre Kobénan Kouassi Adjoumani. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a également parlé des efforts consentis par le gouvernement pour offrir des prix rémunérateurs aux producteurs de café et de cacao. Il a notamment déclaré que si les paysans touchent 60% du prix caf du cacao, c'est environ 90% de ce prix qui est offert aux producteurs de café. « Le Président de la République a fait en sorte que le prix du cacao et du café soit revu à la hausse. Plus de 60% pour ce qui est du cacao. Mais pour ce qui est du café, nous sommes à plus de 90%. Le prix qui est connu au niveau mondial, si nous devons tenir compte de cela, en affectant les 60%, c'est à 743 Fcfa que le kg de café devrait être acheté. Or, aujourd'hui, le kg de café est vendu à 700 Fcfa », a-t-il affirmé.

Auparavant, Dadié Arsène, chef du service Commercialisation intérieure au Conseil du café-cacao, a présenté le mécanisme de commercialisation intérieure du cacao ; les résultats obtenus en matière de traçabilité des flux et les perspectives, notamment l'amélioration de la traçabilité du cacao produit en Côte d'Ivoire. Selon lui, le mécanisme de commercialisation intérieure

mis en place depuis la réforme de 2012 a contribué à l'amélioration de façon significative de la qualité du café et du cacao. Cette mesure a aussi permis une bonne maîtrise des stocks au niveau des exportateurs. Toutefois, le Conseil du café-cacao s'engage à améliorer ce système pour contribuer efficacement à traiter les questions liées à la qualité éthique (lutte contre la déforestation

et le travail des enfants) et la sécurisation des revenus des producteurs. Premier producteur mondial de cacao avec plus de 40% de l'offre mondiale, la Côte d'Ivoire a un potentiel de production de 2,2 millions de tonnes de cacao et 100 mille tonnes de café. Le binôme café-cacao représente 15% du Pib (la richesse nationale) et 50% de l'exportation totale du pays. Peu après, le ministre Kobé-

nan Kouassi Adjoumani a présidé une activité organisée conjointement par la Chambre d'agriculture de Côte d'Ivoire et l'Organisation professionnelle agricole de Côte d'Ivoire. La rencontre avait pour centre d'intérêt la valorisation du manioc et de ses produits dérivés ■

DAVID YA,
ENVOYÉ SPÉCIAL
À PARIS, FRANCE

Secteur coton et anacarde

Les opportunités du secteur présentées au Sia

Le directeur général du Conseil du coton-anacarde, le docteur Adama Coulibaly, a exposé le 24 février, au stand de la Côte d'Ivoire, les opportunités dans le secteur coton-anacarde et invité les investisseurs à s'intéresser à la Côte d'Ivoire. Il a notamment indiqué que les réformes engagées dans la filière coton ont permis d'augmenter la production. Concernant l'anacarde, la Côte d'Ivoire attend 800 mille tonnes en 2020, consolidant ainsi son rang de premier producteur mondial de noix de cajou. La bonne santé du coton et de l'anacarde ivoirien en fait des secteurs porteurs avec de nombreuses opportunités d'affaires. Création d'unités de filature, de tissage, de trituration, etc., sont des domaines où la demande d'investissement reste importante, selon le docteur Adama Coulibaly. Il en est de même pour la noix de cajou dont la transformation est un défi que le gouvernement veut voir re-



Dr Adama Coulibaly, directeur général du Conseil coton-anacarde, exposant le potentiel du coton et de l'anacarde ivoiriens.

levé à brève échéance. Dans cette optique, l'État offre des facilités, notamment fiscales aux opérateurs économiques désireux d'investir dans la transformation de cette spéculation agricole. Le conseil des ministres du 05 février a adopté un décret

portant fixation du prix du kilogramme pour la campagne 2020 de la noix de cajou à 400 Fcfa contre 375 Fcfa pour la campagne 2019, soit une augmentation de 25 Fcfa. Le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Com-

munication et des Médias, Sidi Touré, a indiqué que pour cette campagne, ce sont environ 8000 tonnes qui sont attendues en ce qui concerne la Côte d'Ivoire contre 7740 tonnes en 2019 et 6000 tonnes en 2018 ■

D. YA,

Financement de la production de logements abordables L'Uemoa et ses partenaires mènent la réflexion

Avec ses 120,2 millions d'habitants, l'Union économique et monétaire ouest-africaine est confrontée à un important déficit en logements.

Une centaine de participants venus des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) prennent part depuis hier, au Plateau, aux Universités de l'habitat. La Mauritanie et des Partenaires techniques et financiers (Ptf) participent également à cette rencontre de deux jours qui ferme ses portes aujourd'hui. Objectif : renforcer les capacités et les connaissances sur les solutions en matière de financement de la production de logements abordables dans l'Uemoa, un espace de plus de 3,5 millions de Km². Avec ses 120,2 millions d'habitants en 2017, elle a réalisé un taux de croissance 7% en 2017. Malgré ses performances, cette région peine depuis plusieurs années à financer efficacement la production de logements abordables au profit des ménages les plus faibles. Entre tables rondes, sessions en atelier et partages d'expériences, les Universités de l'habitat devraient approfondir les enjeux du financement du logement,



Les Universités de l'habitat 2020 ont mobilisé, à l'ouverture des travaux, plusieurs hauts responsables dont Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (2e, de la droite vers la gauche). (PHOTO: DR)

aborder les freins rencontrés par l'ensemble des acteurs en matière de financement. La rencontre d'Abidjan entend également réunir les acteurs privés et publics intervenant dans la mise en œuvre des politiques de l'habitat, d'identifier des leviers et pistes de solution pour améliorer le fi-

nançement de la production de logements abordables. En plus de l'Uemoa, le ministère ivoirien de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, la Banque ouest-africaine de développement (Boad) et le groupe de la Banque mondiale et la Caisse régionale de refinancement hypothé-

caire (Crrh) soutiennent les Universités de l'habitat. A l'ouverture des travaux, Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a rappelé qu'il y a urgence d'agir rapidement car la zone Uemoa fait face à une pénurie de logements estimés à

3,5 millions ; avec un besoin annuel de 800 000 logements. Il faut parvenir à un « accès de logements adaptés au portefeuille des ménages », estime Christian Agossa, directeur général de la Caisse régionale de refinancement hypothécaire (Crrh-Uemoa). Coralie Gevers, représen-

tante du groupe de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire, a réitéré l'engagement de son institution à contribuer au financement de logements abordables pour accompagner les États dans leur politique de développement. Pour le commissaire chargé du Département de l'aménagement du territoire communautaire et des transports (Date), Dr Paul Koffi Koffi, cette situation est due au fait que « la principale contrainte de la production de logements pour les acteurs privés et publics tient dans la mobilisation de foncier sécurisé et aménagé ; la production foncière est fortement limitée dans les villes à toutes les étapes de la chaîne ». Ces étapes sont relatives, entre autres, à une réglementation longue et coûteuse dans l'administration des terres, longue résolution des conflits et une planification urbaine inefficace. Plusieurs recommandations sont attendues à la fin de ces deux jours de rencontre ■

ANOH KOUAO

Développement de la filière anacarde en Afrique Une centaine d'experts africains en formation à Abidjan



Les participants à la session de formation viennent de neuf pays africains et de l'Allemagne. (PHOTO: DR)

L'Afrique est la première région productrice et exportatrice de noix de cajou dans le monde, avec la Côte d'Ivoire comme pays leader. Cependant, la filière anacarde souffre d'un manque d'experts qui devront travailler pour sa pérennité et son développement. C'est pour ré-

pondre à cette problématique que l'Initiative du cajou compétitif (Giz/ComCashew), en collaboration avec l'Alliance du cajou africain (Aca) et soutenue par le Conseil du coton et de l'anacarde de Côte d'Ivoire, met en œuvre depuis 2013 un grand programme de formation dit des maîtres formateurs qui en est mainte-

nant à sa 10e édition. La première session de cette édition s'est ouverte le 24 février à l'hôtel Belle Côte à la Riviera. Michel Kouassi, qui a représenté le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a insisté sur le fait que le besoin de formation est réel et les résultats de la présente session sont impatient-

ment attendus par les autorités ivoiriennes. Le programme de formation, comme l'a expliqué Mary Adzanyo, directrice de développement du secteur privé de ComCashew, vise à accroître les connaissances théoriques et les compétences pratiques des experts africains du cajou sur toute la chaîne de valeur

allant de la production à la transformation et, par ricochet, promouvoir davantage la compétitivité du secteur. La présente session qui prend fin le 28 février, met l'accent sur la dynamique du marché et le développement de matériel de formation. Il sera aussi question, comme aux précédentes éditions, de problèmes liés au marketing et aux mécanismes de financement. Mais le point fort de la rencontre sera une visite de terrain offerte à la centaine de participants provenant de neuf pays, dans une usine de transformation de noix de cajou. « Les participants retourneront dans leurs institutions respectives pour partager avec les autres acteurs les connaissances et expériences qu'ils auront acquises à cette session », a-t-elle indiqué.

Comcashew, rappelons-le, est un projet de partenariat public-privé mis en œuvre par la Coopération allemande à travers la Giz. Actuellement dans sa troisième phase, le projet met l'accent sur la construction d'une chaîne de valeur durable du cajou africain en constituant une

nouvelle ère de partenariat multipartite dans la coopération au développement. Dans ce sens, le Programme de formation des maîtres formateurs a pour objectif à terme de disposer de pools d'experts sur la chaîne de valeur de l'anacarde en Afrique, capables d'influencer positivement les politiques et stratégies pour le développement de la filière anacarde, mais également de faciliter les échanges régionaux axés sur l'apprentissage et l'innovation. Ils doivent notamment contribuer à la recherche de solutions afin de passer à la transformation de cette importante spéculation. En effet, l'Afrique ne transforme encore qu'une partie insignifiante de sa production. On parle d'environ 10% de la production transformée sur place. Aussi faut-il préciser que cette année, il y aura au total trois sessions qui couvriront des questions transversales telles que le genre, l'élaboration de politiques, les réglementations sectorielles et la valeur nutritionnelle des produits de la noix de cajou ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Reprofilage et voiries

Amedé Kouakou lance des travaux dans le Bélier et l'Agnéby-Tiassa

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, a procédé les 21 et 22 février au lancement de plusieurs projets dans trois régions du pays.

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Dr Amedé Kouakou, a procédé le 21 février au lancement des travaux de reprofilage des routes en terre de la région du Bélier et des travaux de voirie de la ville de Toumodi. La cérémonie qui a eu pour cadre la cour de la sous-préfecture de la ville a été rehaussée par la présence de la ministre Raymonde Goudou Coffie de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du service public et du ministre de la Culture et de la Francophonie, Bandoman Maurice. Représentant le Premier ministre, Amedé

Kouakou a décliné, à travers son discours, la politique de développement prônée par le Chef de l'État Alassane Ouattara et mise en application par le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. Toumodi dont la voirie est vétuste, selon les services du ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier, bénéficiera de 6 Km de bitume, pour un coût de 2,2 milliards de FCfa. Le département bénéficiera également du reprofilage de 654 Km de routes en terre. Par la suite, le ministre s'est rendu à Taabo pour une cérémonie identique, selon ses services ; à savoir le lancement des travaux de réhabi-

litation de l'axe autoroute du Nord-Taabo long de 20 Km et les travaux de reprofilage des routes en terre de la région de l'Agnéby-Tiassa. Taabo bénéficiera de cinq km de voirie. Tous ces travaux s'inscrivent dans le Programme social du gouvernement (PsGouv), qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations par le développement des infrastructures routières à travers tout le pays. Ils devraient contribuer à améliorer la mobilité et le cadre de vie des populations d'une part, et contribueront à réduire le nombre d'accidents à travers une meilleure sécurité routière d'autre part.



Les travaux de reprofilage et de renforcement de la voirie devraient contribuer à améliorer la mobilité des populations. (PHOTO : DR)

Transactions commerciales, litiges et arbitrages...

L'Alsif célèbre ses 10 ans autour de la promotion des investissements



Steve Karangizi, directeur et Président directeur général de l'Alsif.

La Facilité africaine de soutien juridique (Alsif, en anglais) célèbre les 26 et 27 février à l'immeuble Cc4 au Plateau ses 10 ans. La cérémonie est placée sous le thème : « 10 ans de l'Alsif : promotion des investissements et optimisation des ressources pour le développement de ses États membres ». Lundi 24 février, avant l'ouverture des travaux, Steve Karangizi, son directeur et Président directeur général, avec ses plus proches collaborateurs, ont

offert un déjeuner aux médias pour donner un avant-goût de cette rencontre de haut niveau au Plateau. Durant ces 48 heures de rencontres, plusieurs communications seront faites. Il s'agit, entre autres, de l'état des adhésions, des réalisations de l'Alsif et de l'évolution des besoins de ses membres. Il est également prévu des discussions sur la prorogation du mandat de l'Alsif après 2022 et son positionnement stratégique. La viabilité financière de cette structure, les contri-

butions de ses membres, ainsi que le programme de l'Alsif académique à l'intention des gouvernements seront aussi au centre des discussions. Les questions liées à la dette souveraine, aux accords de financement, au gaz et au pétrole, aux négociations de l'accord de partage de production, à l'arbitrage et aux négociations sont également inscrites à l'agenda des 10 ans de l'Alsif. Créée fin 2008 (début des opérations en 2010), l'Alsif est une organisation internationale qui fournit des conseils et une assistance technique aux pays africains dans le cadre de la négociation des transactions commerciales complexes, de litiges avec les créanciers et du renforcement des capacités des gouvernements africains. Cette structure ouverte aux États et aux organisations internationales comptait fin 2017, 60 membres dont 53 États et sept organisations internationales. Elle est hébergée par le groupe de la Banque africaine de développement (Bad), son plus grand bailleur de fonds ■

A. KOUAO

Emploi jeune

Toujours dans le cadre de la mise en œuvre du PsGouv, Amedé Koffi Kouakou, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, accompagné de son collègue de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, a présidé, le 22 février, la cérémonie de remise symbolique de chèques aux jeunes de la région du Loh-Djiboua (Divo)

ayant postulé au Programme d'aide à l'embauche (Pae). Ce programme est un dispositif d'accompagnement qui vise à favoriser l'employabilité des jeunes diplômés en leur permettant d'avoir une première expérience professionnelle. Financé par l'État, ce programme va permettre à 294 jeunes de la région de pouvoir créer eux-mêmes ou développer des Activités génératrices de revenus (Agr). Amedé Koffi Kouakou a, lors de cette

cérémonie, remercié le ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes pour tous les efforts fournis en vue de l'insertion durable des jeunes de la région à travers l'Agence emploi jeunes. À l'occasion, il a exhorté les récipiendaires à faire bon usage des ressources mises à leur disposition afin de contribuer au développement économique et au rayonnement du pays ■

ANOH KOUAO

Prix du meilleur producteur de maïs
La troisième édition lancée

L'Association nationale des producteurs de maïs de Côte d'Ivoire (Anapromci) a profité du lancement de la campagne agricole de la filière pour donner le top départ de la troisième édition du prix récompensant les meilleurs d'entre eux, mais également les transformateurs et commerçants. C'était le 20 février à l'espace Apôkwalessi à Adjamé-Bingerville. Les acteurs de la filière auront à s'affronter pour le prix du ministre Kobenan Kouassi Adjoumani de la meilleure coopérative productrice de maïs. Mais également pour le prix du ministre Anne Désirée Ouloto de la meilleure productrice pour récompenser l'engagement de la gent fé-

minine dans la promotion de cette spéculation. Des candidatures sont aussi attendues pour le prix du ministre français de l'Agriculture du meilleur producteur écologique et pour le prix de la sécurité sanitaire du maïs. Un cinquième sera attribué au meilleur producteur de la région du Guémon du nom de l'Association Amour pour Guiglo (Aapgui). Présidant la cérémonie, Gaye Deh Alexandre, président de l'Aapgui a félicité les responsables de la filière pour l'opportunité qu'ils offrent aux différents acteurs de faire connaître leur savoir-faire et d'apprendre en les confrontant à des process mis en œuvre ailleurs. Pour sa part, Aimé Bédi Koua, président du Conseil d'administration

de l'Anapromci, a expliqué que le dispositif prévu va bientôt se mettre en branle pour lancer le processus de présélection. « Dans les tous prochains jours, les points focaux sur l'ensemble du territoire national vont commencer à enregistrer les candidatures. Ils seront aussi chargés de fournir les informations nécessaires pour une participation accrue et nombreuse des producteurs, puisque nous encadrons plus de 10 000 membres », a-t-il souligné. Il était entouré d'Amané Didier Nardisse, président du comité scientifique et de plusieurs partenaires dont des semenciers et des transformateurs venus apporter leur soutien ■

ABOUBAKAR BAMBA

COMMUNIQUE

La société ABRI 2000 informe ses clients et partenaires qu'une autre structure que la nôtre exploite de manière illicite et frauduleuse notre image ou encore notre projet IMMOBILIER « les EBENE DU BANCO » à des fins commerciales.

Par conséquent ABRI 2000 décline toutes responsabilités quant aux actions ou agissements qu'une quelconque société veut poser en son nom ou pour son nom.

Abidjan, le 20 février 2020

LA DIRECTION GENERALE

AVIS AUX TIERS

La Société RIMCO LOGISTIQUE Sarl porte à la connaissance de tous que MONSIEUR GERARD MALKOUN MELHEM ne fait plus partie de son personnel depuis le vendredi 14 février 2020.

Par conséquent elle décline toute responsabilité des actes de celui-ci à partir de cette date.

Abidjan, le 17 février 2020.

Le Gérant

Villes africaines durables Les rencontres d'Abidjan s'ouvrent demain

Les rencontres d'Abidjan sur les villes durables se tiennent du 27 au 28 février, au Sofitel Hôtel Ivoire, en prélude au sommet Afrique-France de Bordeaux.

Le Sommet Afrique-France est par excellence une rencontre des Chefs d'Etat... Faut-il se rendre à Bordeaux en rangs dispersés, avec des voix discordantes ? Non ! Nous avons estimé que la meilleure méthode, c'est de parler d'une seule et même voix. Nous avons alors rencontré des experts des pays frères qui ont accepté de venir ici à Abidjan, de telle sorte que ministres, experts, maires, secteur privé, techniciens, partenaires techniques et financiers, nous puissions dégager des solutions innovantes, afin de les transmettre aux Chefs d'Etat qui pourront défendre ces positions au Sommet de Bordeaux. C'est une plateforme de donner et du recevoir. Et donc, chacun des pays doit venir avec ses propositions pour ne pas que des points de vue soient imposés. Ces propos sont ceux du ministre de la Ville, François Amichia, dans une interview parue dans *Fraternité Matin*, en début de semaine. Situant ainsi les enjeux des "Rencontres d'Abidjan sur les villes durables", qui se tiendront du 27 au 28 février, en Côte d'Ivoire. A ce forum sont attendus des ministres en charge de la Ville et du Développement urbain des pays africains francophones, des élus locaux, les représentants de la société civile, les start-up et des chefs d'entreprises d'Afrique et de France, ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers engagés sur la ville. Le but est d'échanger et de partager des positions et des solutions autour de la ville durable africaine, en prélude au Sommet Afrique-France portant sur la thématique de la ville. Les Rencontres seront organisées autour des séquences, notamment des dialogues de haut niveau avec les acteurs de

la ville durable, ministres, élus locaux, entreprises, bailleurs et investisseurs, société civile, pour échanger sur les positions et les orientations pour la ville durable africaine. La séquence 2 concerne des sessions d'échanges sur des solutions, stratégies et des expériences inspirantes développées par les acteurs africains et français autour des sous-thèmes comme la planification urbaine et l'aménagement des villes durables ; l'efficacité et la transition énergétique ; les défis climatiques : prévenir et gérer les risques ; financer la ville et ses infrastructures et permettre l'accès aux services pour tous ; le logement abordable et la mixité sociale, sode de la ville abordable ; l'économie sociale et circulaire : moteur de la création d'emplois durables pour les jeunes et les femmes ; innovations technologiques, villes intelligentes et participation citoyenne et une session spéciale sur les « femmes au cœur des enjeux de la ville de demain ». La séquence 3 vise les sessions de « Match Making » autour des projets à développer et des solutions possibles présentées par les porteurs de solutions techniques et financières pour créer des opportunités de développement des projets. En effet, le sujet de la ville est au centre de toutes les pré-occupations en raison des défis et des opportunités. Les villes africaines connaissent une croissance exponentielle mais une urbanisation mal contrôlée. Selon des chiffres du ministère de la Ville, le continent africain compte à ce jour environ 90 villes de plus d'un million d'habitants, contre 3 seulement en 1950, représentant environ 500 millions de citadins. D'où des politiques innovantes de gestion de la ville africaine attendues de ce forum ■

GERMAINE BONI

Economic Community
Of West African States



Communauté Economique
Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

WEST AFRICAN POWER POOL

SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

General Secretariat / Secrétariat Général

AVIS D'APPEL D'OFFRES (SERVICES PHYSIQUES)

Pays : Multinational-Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain
Nom du Projet : Projet de Développement Solaire en Afrique Sub-Saharienne – Phase 1
N° Don : D3320
Nom du Marché : CAMPAGNE DE MESURES SOLAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST
AO No: BJ-WAPP-77483-NC-RFQ
Publié le : 24 décembre 2019

1. Le Secrétariat Général du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement Solaire en Afrique Sub-Saharienne, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de Campagne de mesures solaires en Afrique de l'Ouest

2. Le Secrétariat Général du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services suivants :

- Visiter les sites proposés dans chacun des 14 pays continentaux de la CEDEAO et, et choisir le ou les sites optimal (aux) pour l'équipement de mesure dans chaque pays ;
- Fournir des équipements de mesure de haute qualité pour chaque site pendant la durée du projet, soit un total de 28 à 30 équipements conformément aux spécifications techniques précisées dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour obtenir les permis et accéder au site ;
- Fournir deux années de données météorologiques « bancables » de haute qualité, utiles pour l'évaluation des ressources solaires et le développement de projets solaires ;
- Livrer les données, chaque mois tel que décrit dans le DAO ;
- Assurer la maintenance, la sécurité, le nettoyage / la surveillance sur place et la prise en compte des phénomènes météorologiques extrêmes et de la corrosion ;
- Assurer le renforcement des capacités à toutes les étapes de la campagne de mesure ;
- Démanteler éventuellement les équipements de tous les sites à la fin de la campagne de mesure, à moins que des accords séparés ne soient pris avec un ou plusieurs établissements hôtes pour poursuivre les mesures en dehors de la présente mission / contrat. Les conditions de reprise des installations devront être indiquées dans l'offre, le cas échéant.

3. La procédure sera conduite par la mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs d'IPF » de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 (révisé en novembre 2017) (« Règlement de Passation des Marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'EEEOA ; hchaibi@ecowapp.org copie à : bhessou@ecowapp.org andorere@ecowapp.org et msdiedhiou@ecowapp.org ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures de service (09:00-13:00 am to 2:00-6:00 pm) à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP)
Zone des Ambassades, PK6, Akpakpa,
06 BP 2907 Cotonou

5. Le Dossier d'Appel d'offres est disponible en français et en Anglais et peut être transmis gratuitement à tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite par courriel adressée à : msdiedhiou@ecowapp.org avec copie à : andorere@ecowapp.org et hchaibi@ecowapp.org

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 9 mars 2020 à 10:00 Heure locale de Cotonou. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre parvenue à l'EEEOA après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-après : Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) Zone des Ambassades, PK6, Akpakpa, à 10:30 Heure locale de Cotonou.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie bancaire de l'offre, pour un montant de : 60 000 \$ EU (soixante mille Dollars des Etats-Unis) ou un montant équivalent dans une devise librement convertible. La garantie doit être conforme au modèle fourni dans le dossier d'appel d'offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Secrétariat Général de l'EEEOA / WAPP
Attention : M. Siengui A. Ki, Secrétaire Général
PK 6, Zone des Ambassades, Akpakpa
Cotonou, Bénin
Tel. (+229) 91215252/ 91215353

Yamoussoukro / Réhabilitation et bitumage des voies

Les travaux avancent bien

Les populations de la capitale politique et administrative espèrent que le délai de 12 mois pourra être tenu.



Une rue de Yamoussoukro entièrement réhabilitée à la grande satisfaction des populations.

Lancés le 18 septembre 2019 à la place Jean-Paul II de Yamoussoukro, les travaux de réhabilitation et de bitumage des voies de la capitale politique et administrative avancent bien. Au niveau de l'ex-marché Mo Faitai, de nombreuses balises posées dénotent l'effectivité des travaux. A proximité de la Cie, le grand canal d'évacuation des eaux usées qui avait été remblayé pour être morcelé

en terrain urbain est en train d'être rouvert. Des travaux d'Hercule sont exécutés depuis près de deux mois en ces lieux, afin de permettre aux eaux de poursuivre leur trajectoire naturelle jusqu'au lac créé. L'objectif recherché, c'est d'éviter les inondations dangereuses vécues par les usagers dès la moindre pluie sur la nationale A3, au niveau du carrefour de Utb. Ce résultat peut être obtenu à condition de démolir toutes

les bâtisses situées sur l'emprise du canal, notamment les locaux d'une entreprise bâtis sur ce grand drain qui conduit au lac de la Cie. La présence de ce bâtiment suscite beaucoup d'interrogations au sein de la population. Et particulièrement chez ceux qui ont subi des dégâts. Au niveau de la voie qui dessert la gare routière d'Attégouakro jusqu'au « carrefour bar vert », les automobiles ont déjà oublié tous les dé-

sagréments causés à leurs véhicules par le piteux état de celle-ci. Parce que toute cette rue a été refaite et les travaux se poursuivent pour déboucher sur le nouveau stade en construction, en face du lycée scientifique. Les commerçants installés en bordure de cette voie sont entrés dans la légalité, en respectant les emprises des voies ainsi que les caniveaux. A divers endroits donc, le

confort de circulation revient progressivement. C'est surtout le cas au quartier Riviera où toutes les voies ont été quasiment réhabilitées, notamment celles qui desservent le siège du Sénat et l'hôpital international Joseph Moscati. Depuis la Fondation Félix Houphouët-Boigny, jusqu'à l'hôtel Président, tout est presque mis à neuf. En ce qui concerne les travaux neufs de bitumage par

contre, les choses avancent timidement, sans doute en raison de leur lourdeur. Des travaux de terrassement sont en cours depuis le carrefour de la Fondation, pour s'enfoncer dans le quartier Kokrenou qui va bénéficier de travaux neufs de bitumage de l'artère principale qui conduit au collège moderne 2. Tandis que les démolitions se poursuivent à travers les rues de la capitale politique et administrative.

Pour les populations, l'urgence, ce sont les voies très dégradées qu'elles pratiquent au quotidien. Notamment dans les quartiers 220 logements, Morofé, Assabou et le boulevard qui mène à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny. « C'est bizarre, on casse dans les quartiers, tout ce qui est installé au bord des voies, et on laisse les gravas amassés devant les domiciles et on va ailleurs. On a l'impression que c'est casser seulement qui les intéresse. Les voies les plus dégradées-là, on laisse. On ne comprend vraiment rien », a indiqué Jean-Pierre, un enseignant dans un établissement privé.

Pour Loukou Célestin, l'inquiétude se situe au niveau du respect des délais, car selon lui, les techniciens ont prévu achever les 41 km de travaux en 12 mois, comme annoncé par le Président de la République au lancement. « Je pense que c'est un peu lent. Il ne reste que six mois et les nouvelles voies à Kokrenou et à l'hôtel des députés ont à peine débuté. On ne sent rien, on ne voit rien de concret », a-t-il fait remarquer ■

N'DRI CÉLESTIN



Des travaux en cours au niveau du marché Moh Faitai.



Hier dégradée, cette rue est redevenue praticable

Dîner-gala

Children of Africa mobilise des fonds

Une soirée pour rechercher 4 milliards de FCfa en vue de la reconstruction de la case des enfants et divers projets.

La 12e édition du dîner-gala de la fondation Children of Africa aura lieu le 3 avril (à partir de 19h30) au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Les fonds qui seront mobilisés serviront à la reconstruction et à l'extension de la case des enfants sise au Plateau. L'information a été donnée hier par Nadine Sangaré, directrice Côte d'Ivoire de la fondation. C'était au cours d'une conférence de presse au cabinet de la Première dame, Dominique Ouattara, à Cocody. Les organisateurs attendent des convives, la mobilisation de 4 milliards de FCfa dont 1,5 milliard sera consacré à d'autres projets. Le thème de cette soirée qui se veut festive est : « Africa is the future ». Un thème, selon elle, en l'honneur de tous les enfants d'Afrique. « Ceux-là mêmes pour lesquels la fondation Children of Africa œuvre depuis plus de 20 ans pour leur assurer un avenir meilleur. Les actions de la fondation sont orientées autour des enfants mais aussi des mères



Un appel à la mobilisation des participants au dîner-gala a été lancé pour l'épanouissement des enfants. (PHOTO FONDATION)

soit par des actions sociales soit en subventionnant des associations œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant ». Le nombre de

pensionnaires passera de 60 à 80 enfants car les sollicitations foisonnent. Le nombre de ceux qui seront en mode externe va également sac-

croître. La prise en charge sera plus adaptée dans un cadre davantage agréable, a-t-elle ajouté. « La case des enfants a pris en charge

plus d'un millier d'enfants en détresse, en leur offrant tous les soins nécessaires avec un personnel qualifié soutenu par des religieuses. Ces enfants sont scolarisés et participent à des activités socio-culturelles et sportives. Ce centre est destiné aux orphelins, aux enfants maltraités et aux enfants de la rue », dira Nadine Sangaré. Avec la reconstruction de la case des enfants créée en 1998, premier centre d'accueil de la fondation, les pensionnaires seront recasés provisoirement sur d'autres sites à en croire Nadine Sangaré. Puisque selon l'architecte, Adou Bené, ce centre qui s'étend sur une superficie de 6807 m2 sera détruit. Les infrastructures à réaliser, d'ortoirs, maison des encadreuses, terrain de sport, ... se feront sur 1635 m2 pour une période de 14 mois. La reconstruction sera faite en tenant compte du modèle de réalisation des anciens bâtiments.

Quant à Fabrice Sawegnon, membre du comité d'organi-

sation, il a annoncé qu'il est prévu à cette nuit de bienfaisance une tombola dont le premier prix est un véhicule, une vente aux enchères d'objets d'art, une pléiade d'artistes nationaux et internationaux. Une part belle sera faite aux jeunes artistes. Signalons que la fondation Children of Africa œuvre essentiellement dans trois secteurs. A savoir la santé, l'éducation et le social. Ainsi, plusieurs actions ont été réalisées. Notamment la construction de l'hôpital mère-enfant Dominique Ouattara de Bingerville, la vaccination de plus de 84 000 enfants contre la méningite et la fièvre typhoïde, l'initiation à la lecture et à l'informatique de plus de 255 000 enfants, la réalisation de trois centres d'accueil d'enfants en difficulté. Les fonds de la précédente édition du dîner-gala (en 2018) ont permis de bâtir un groupe scolaire à Abobo qui sera inauguré le 3 avril. ■

CHRISTIAN DALLET

lpag

EXECUTIVE EDUCATION

Paris - Nice - Kunming - Los Angeles - Abidjan

Paris

Nice - Kunming - Los Angeles - Abidjan

lpag

Business School

Paris - Nice - Kunming - Los Angeles - Abidjan

REJOIGNEZ LES MASTERCLASS DE L'IPAG
EXECUTIVE AFRIQUE DE L'OUEST

**Maîtrisez
LES TECHNIQUES CLÉS
DE PERFORMANCE EN ENTREPRISE**

9-13 Mars 2020

Programme

Lundi 9 mars de 9h à 12h

Mardi 10 mars de 9h à 12h

Mercredi 11 mars de 9h à 12h

Jeudi 12 mars de 9h à 12h

Vendredi 13 mars de 9h à 12h

Places limitées

Techniques Commerciales pour Ingénieurs

Stratégie commerciale pour ingénieurs

Gestion du Changement

Comprendre les dynamiques du changement pour mieux l'accompagner

Leadership et Management

Comprendre les styles de leadership pour plus d'impact

Communication Interculturelle

Mieux communiquer en environnement multiculturel

Efficacité Professionnelle

Comment définir ses priorités pour gagner en productivité ?

SESSIONS MENÉES PAR :



**Kelly Anne
LEFEBVRE**

Formatrice IPAG Business School

Expertises : ■ Management des Talents
■ Communication Interculturelle
■ Efficacité Professionnelle

Intervient en entreprises et écoles de commerce

150.000 F CFA par personne / par session

Williana KOUASSI : +225 09.86.45.75

Paiement possible par Orange money
+225 79.47.48.20

MTN money
+225 66.03.08.33

Moov money
+225 41.01.58.01

Inscription jusqu'au 3 Mars 2020

Finance climatique

Adama Coulibaly : « La problématique se pose avec acuité et constitue une priorité »

La 4^e session des sherpas de la coalition des ministres des Finances pour l'action climatique qui s'est ouverte hier, à Abidjan, a été l'occasion pour le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances de sonner la mobilisation.

En ouvrant hier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire à Cocody, la 4^e session des sherpas de la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique, Adama Coulibaly, ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, a attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de financer le climat.

« La problématique de la finance climatique se pose avec acuité et constitue ainsi une priorité à travers le monde et en particulier dans les pays africains », a lancé du haut de la tribune le ministre ivoirien.

Face aux partenaires techniques et financiers (Ptf), au secteur public et privé, aux collectivités territoriales et à la société civile africaine, le représentant du gouvernement



Adama Coulibaly, ministre ivoirien de l'Economie et des Finances. (Photo: Sébastien Kouassi)

ivoirien a rappelé l'urgence de « mobiliser les ressources » pour financer les mesures d'adaptation et d'atténuation

contenues dans les Contributions déterminées sur le plan national (Cdn) en vue de favoriser un développement mondial durable.

Selon le groupe de la Banque mondiale, qui, en 2018 tirait déjà la sonnette d'alarme, 100 millions de personnes supplémentaires devraient basculer dans la pauvreté à l'horizon 2030 du fait de la déstabilisation des systèmes de production avec des effets tangibles sur les rendements agricoles, en baisse, et sur les phénomènes climatiques extrêmes destructeurs de récoltes et de troupeaux, toujours plus fréquents. L'impact des phénomènes climatiques extrêmes se chiffre à environ 520 milliards de dollars (au moins 260 000 milliards de F Cfa) de pertes annuelles de consommation dans le monde et 26 millions de personnes de plus dans la pauvreté. Toujours selon la Banque, l'accentuation du phénomène de migrants climatiques pourrait toucher près de 143 millions de personnes dans les régions en développement d'ici 2050, notamment des individus, des familles, voire des communautés entières, contraintes de chercher des lieux plus viables et moins ex-

posés où s'installer.

2% à 6% de ménages supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Si l'on s'en tient aux estimations de pertes économiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), les risques d'ici 2040, s'estiment entre 2 et 4% du Pib pour les pays d'Afrique. Cela représenterait, selon le ministre Adama Coulibaly pour la Côte d'Ivoire, une perte sur le revenu national, de 380 à 770 milliards de F Cfa en valeur constante de 2017. Sur le plan social, il ressort également que le changement climatique pourrait faire basculer entre 2% à 6% de ménages supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

« Nous sommes en face d'une urgence climatique », commente Dr Anthony Nyong, représentant du président de la Banque africaine de développement. Face à l'urgence, la session d'Abidjan, qui ferme ses portes ce 26 février, vise à évaluer la mise en œuvre du plan d'action commun de la Coalition officiellement lancé le 9 décembre 2019, en marge de la Cop25, à Madrid. Le thème central porte sur

« le rôle des ministres des Finances dans l'implémentation des Contributions déterminées au niveau national (Cdn) ».

La Côte d'Ivoire organise cette importante rencontre en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (Bad). L'action des ministres en charge des Finances devrait, dans le cadre de la finance climatique, permettre d'aligner la politique des finances publiques (planification, budgétisation, fiscalité et investissements) sur les objectifs de l'accord de Paris, de renforcer l'expertise, les capacités et les compétences des ministères des Finances pour une meilleure prise en compte des considérations climatiques dans les politiques économiques et financières des pays membres à travers le partage de connaissances, de bonnes pratiques, d'expériences entre pays membres et avec l'appui des institutions internationales partenaires.

Il s'agit également pour eux de mettre en place des mesures qui débouchent sur des initiatives de tarification efficace du carbone, de favoriser, à travers des instruments

ANOH KOUAO

Gouvernance des entreprises Des administrateurs formés sur l'analyse des états financiers



Les participants à la session après la cérémonie d'ouverture. (Photo: Dr)

Une vingtaine de membres de conseils d'administration d'entreprises publiques et privées reçoivent, depuis hier, à l'hôtel Azalaï, une formation sur l'analyse des états financiers en lien avec le Syscohada révisé. Cette session de formation de deux jours est organisée par l'Institut national des administrateurs de Côte d'Ivoire (Inad-Ci) et le formateur est Drissa Koné, expert-comptable diplômé, président de l'Ordre des experts-comptables de Côte d'Ivoire (Oec-Ci). Les participants sont constitués de présidents de conseils d'administration, d'adminis-

trateurs, de présidents de comités d'audit et de directeurs généraux.

Selon le directeur exécutif adjoint de l'Inad-Ci, Azouma Manamassé, qui a prononcé le discours d'ouverture, la session vise à optimiser les compétences des participants afin qu'ils disposent de meilleurs outils pour maîtriser les aspects financiers de leurs différentes entreprises. « C'est l'une des missions du conseil d'administration que d'arrêter les comptes. Or, pour le faire, il faut avoir une information financière de qualité et disponible à temps. À travers cette session de for-

mation, l'Inad-Ci veut amener les administrateurs à mieux comprendre et analyser les informations financières qui sont mises à leur disposition. Bien sûr que ce n'est pas dans une démarche policière, mais simplement pour s'assurer que les choses sont faites dans les règles communautaires », a-t-il expliqué. Le Syscohada ou Système comptable de l'espace Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires, Ndr) a été révisé en 2018. Cette révision vient préciser les règles d'évaluation et de comptabilisation des éléments et opérations tels que les frais accessoires d'acquisition d'immobilisations et de marchandises et les états financiers. Ce système n'est pas encore bien maîtrisé aussi bien par les spécialistes de la comptabilité que par les organes de contrôle.

L'Inad-Ci est très active dans la formation des administrateurs en vue d'une meilleure gouvernance des entreprises publiques et privées ivoiriennes. Le dernier programme qu'il est en train de conclure est le certificat des administrateurs de sociétés publiques de Côte d'Ivoire.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Gestion du contrôle et la maîtrise du contentieux douanier Les opérateurs économiques renforcent leurs capacités

L'École nationale des douanes abritera un atelier de formation organisé par l'Observatoire de la célérité des opérations de dédouanement (Ocod) sur « La Gestion du contrôle et la maîtrise du contentieux douanier » du 10 au 13 mars. L'objectif de la session de formation est de permettre aux opérateurs économiques et autres acteurs chargés des questions de dédouanement, de maîtriser les procédures de contrôle, d'anticiper et gérer les contentieux douaniers. Cette formation a également pour objectif de connaître les procédures et formalités douanières en vue de maîtriser les règles du contrôle et du contentieux douanier. Le dynamisme de l'économie nationale a impulsé plusieurs réformes dont le recours au contrôle après dédouanement. Aussi l'administration



Le général Alphonse Da Pierre, Directeur général des douanes.

et les entreprises se doivent-elles de posséder les fondamentaux de la procédure douanière et de gestion des contrôles et contentieux douanier.

Ainsi, la formation pratique qu'organise l'Ocod en collaboration avec la Direction

générale des douanes, devrait fournir aux participants, les éléments nécessaires pour leur permettre de mener à bien leurs activités et faire face à des contrôles sur des bases objectives.

D. YA

Retraitement des chaussées et recyclage des enrobés Les enjeux de nouvelles techniques pour relancer les routes

Près de 200 participants en provenance de plusieurs pays prennent part à cette rencontre de trois jours.

Retraitement des chaussées et recyclage des enrobés : enjeux et perspectives pour la Côte d'Ivoire », telle est le thème du tout premier séminaire international que la Côte d'Ivoire accueille depuis hier au siège du Patronat, au Plateau. Près de 200 participants en provenance de plusieurs pays, entre autres, du Mali, du Burkina Faso, de la France et de l'Italie prennent part à cette rencontre de trois jours. Amedé Koffi Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, par ailleurs parrain de l'événement, a procédé au démarrage des travaux en présence de plusieurs spécialistes du secteur. « Je suis d'autant plus heureux que nous avons commencé à expérimenter en Côte d'Ivoire, pays qui abrite ce séminaire, les méthodes de retraitement des chaussées et de recyclage des enrobés », s'est félicité le ministre. Directeur général des infrastructures routières, par ailleurs premier délégué de la Côte d'Ivoire pour l'Association internationale per-



Amedé Koffi Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier (au centre) parraine l'événement.

manente du congrès de la route (Aicpr). Kouakou Yao Germain s'est félicité de la tenue de ce rendez-vous en Côte d'Ivoire. Le retraitement des chaussées et recyclage des enrobés sont des techniques visant à remettre à niveau des routes bitumées dégradées. La technique permet de faire des économies, de protéger l'environnement.

Ce procédé permet également de construire des routes à moindre coût. Selon des rapports disponibles sur la question, explique le ministre, il est aujourd'hui connu qu'avec la technique de fraisage-recyclage, la réutilisation des enrobés bitumineux permet en général de réduire le coût global d'un projet routier de 30 % à 40%. Et d'un point de vue

environnemental, le recyclage des enrobés, comme nous l'avons déjà indiqué, permet de limiter l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables dans la construction des infrastructures, en plus de réduire la quantité de rebuts dans les lieux d'entreposage. Vu les avantages que cette technique présente, plusieurs pays en Europe, tout comme

les États-Unis, l'ont intégrée dans la gestion de leurs routes. « La Côte d'Ivoire a déjà saisi l'intérêt des méthodes de retraitement des chaussées en place et de recyclage des enrobés pour leurs avantages », soutient-il. C'est dans cette dynamique que le ministère, en 2012, a opté pour l'expérimentation des techniques de retraitement des chaussées et de recyclage des enrobés sur certaines voies urbaines à fort trafic, notamment le Boulevard lagunaire Est à Abidjan. Plusieurs axes routiers dans le pays bénéficient aujourd'hui de cette technique. Yamoussoukro-Attégbadou, N'douci-Hermankono-Divo-Gagnoa, Bouaké-Ferkessedougou en sont également des exemples. « Les premiers résultats de cette expérience s'avèrent satisfaisants, mais nécessitent d'être confirmés par un suivi à moyen et long terme du tronçon de voies traitées », s'est réjoui Amedé Koffi Kouakou.

Le séminaire d'Abidjan arrive à un moment où le réseau routier ivoirien est constitué

aujourd'hui de plus de 7000 km de routes bitumées, 75 600 km de routes en terre et environ 200 000 km de pistes agricoles. Après plus d'une décennie de crise, le déficit d'entretien du réseau ivoirien s'est accru avec la réduction des budgets d'entretien. L'entretien du réseau de routes revêtues de Côte d'Ivoire s'est donc limité à des travaux de points à temps, malgré le vieillissement du réseau dont le bitumage des premières routes date des années 50. C'est pour rattraper le déficit d'entretien que le Chef de l'État Alassane Ouattara a fait de la réhabilitation du réseau bitumé une priorité. Depuis 2011, une série de projets de remise en état des infrastructures dégradées, de construction de nouvelles routes bitumées et d'ouvrages d'art ont été réalisés. Concernant la remise en état des infrastructures dégradées, le gouvernement a programmé la réhabilitation d'au moins 4500 km de routes revêtues ■

ANOH KOUAO



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

ENTRETIEN ROUTIER EN REGIE ET EN REGIE PARTIELLE



AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION N°S34/2020 POUR EXECUTION DE TRAVAUX D'URGENCE

Source de financement : Fonds d'Entretien Routier (FER)

1. Dans le cadre de son budget programme, la Direction Générale des Infrastructures Routières (DGIR) BP V95 Abidjan, sise à l'Avenue terrassons de Fougères en face du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel à Abidjan/Plateau, a reçu du Fonds d'Entretien Routier (FER), pour l'année 2020, des ressources sur la ligne budgétaire 6058 pour financer les activités d'entretien routier en Régie et en Régie partielle, telles que définies par le Décret N°2018-484 du 16 mai 2018 portant réaménagement de la gestion de l'entretien routier et à l'intention d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements au titre de marchés de travaux d'urgence.

2. Le présent Avis de pré-qualification a pour objectif d'établir une liste restreinte d'entreprises, conformément à l'Article 7 de l'Arrêté Interministériel N°652/MEER/MEF/SEPMBPE du 20/12/2018 portant modalité de gestion financière des activités d'entretien routier à exécuter en Régie, en vue de l'organisation de Consultations Restreintes, au cours de l'année 2020, pour la passation de marchés de travaux d'urgence constitué en cinq (05) lots, tels que définis ci-dessous :

N° DE REFERENCES DES LOTS	NATURE DES TRAVAUX
T20/PN01	TRAVAUX D'URGENCE DE POINT-A-TEMPS (PAT) SUR ROUTES REVETUES
T20/PN02	TRAVAUX D'URGENCE DE TRAITEMENT DE POINTS CRITIQUES (TPC)
T20/PN03	TRAVAUX D'URGENCE DE REPROFILAGE AMELIORANT SUR ROUTES EN TERRE
T20/PN04	TRAVAUX D'URGENCE D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DES OUVRAGES
T20/PN05	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE LOCAUX DES STRUCTURES CHARGES DE L'ENTRETIEN ROUTIER EN REGIE ET EN REGIE PARTIELLE

3. Le Directeur Général des Infrastructures Routières invite les Entreprises intéressées par le présent avis à lui soumettre leur candidature, en langue française, en fournissant des informations pertinentes qui démontrent qu'elles sont qualifiées pour les travaux demandés, notamment les attestations de bonne exécution justifiant leurs expériences spécifiques dans les prestations concernées, les titres de propriété du matériel requis et la qualification et l'expérience du personnel clé. (Voir les DPAO pour les informations détaillées).

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur KOUASSI David dans les locaux de la Direction Générale des Infrastructures Routières (DGIR) sise à l'Avenue terrassons de Fougères en face du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel à Abidjan/Plateau, BP V95 Abidjan, ou par appel téléphonique au 20 33 27 29/20 32 16 24 tous les jours ouvrables de 8 heures 00 minute à 11 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel.

5. Les critères d'éligibilité pour l'établissement des listes restreintes et la procédure de présélection seront conformes aux règles et procédures pour les travaux définies ci-dessus, notamment à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019, portant code des marchés publics.

6. L'établissement des listes restreintes se fera par lot. Pour être retenu sur la liste restreinte pour un lot donné, le Candidat devra satisfaire aux conditions d'éligibilité requises pour ce lot.

7. Une entreprise peut être retenue sur plusieurs listes restreintes à condition de satisfaire aux conditions d'éligibilité requises pour les lots correspondants.

8. Le Dossier de présélection peut être consulté gratuitement ou être retiré contre paiement de la somme forfaitaire non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA tous les jours ouvrables de 8 heures 00 minute à 11 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, à l'adresse mentionnée ci-dessus : Service des Marchés et Contrats de la Direction Générale des Infrastructures Routières, sis au 3ème étage de l'immeuble DGIR, Téléphone: 20 33 27 29/20 32 16 24.

9. Les offres établies en un (01) exemplaire original et six (06) copies devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 05/03/2020 à 10 heures 00 minute Temps Universel et porter la mention : "PRE-QUALIFICATION POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX D'URGENCE DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2020 DES ACTIVITES EN REGIE ET EN REGIE PARTIELLE".

N.B : Les listes restreintes qui seront constituées, par nature de prestation, à l'issue de la présente pré-qualification, viendront en complément aux listes établies dans le cadre de la pré-qualification N°S38/2019 du Programme 2019. A ce titre, les Entreprises ayant reçu une notification d'inscription sur les listes restreintes dudit Programme ne sont pas concernées par le présent appel d'offres.

KOUAKOU YAO GERMAIN

Finance climatique

Adama Coulibaly : " La problématique se pose avec acuité et constitue une priorité "

La 4^e session des sherpas de la coalition des ministres des Finances pour l'action climatique qui s'est ouverte hier, à Abidjan, a été l'occasion pour le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances de sonner la mobilisation.

En ouvrant hier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire à Cocody, la 4^e session des sherpas de la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique, Adama Coulibaly, ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, a attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de financer le climat.

« La problématique de la finance climatique se pose avec acuité et constitue ainsi une priorité à travers le monde et en particulier dans les pays africains », a lancé du haut de la tribune le ministre ivoirien.

Face aux partenaires techniques et financiers (Ptf), au secteur public et privé, aux collectivités territoriales et la société civile africaine, le représentant du gouvernement



Adama Coulibaly, ministre ivoirien de l'Economie et des Finances. (Photo: Sébastien Kouassi)

ivoirien a rappelé l'urgence de « mobiliser les ressources » pour financer les mesures d'adaptation et d'atténuation

contenues dans les Contributions déterminées sur le plan national (Cdn) en vue de favoriser un développement mondial durable.

Selon le groupe de la Banque mondiale, qui, en 2018 tirait déjà la sonnette d'alarme, 100 millions de personnes supplémentaires devraient basculer dans la pauvreté à l'horizon 2030 du fait de la déstabilisation des systèmes de production avec des effets tangibles sur les rendements agricoles, en baisse, et sur les phénomènes climatiques extrêmes se chiffre à environ 520 milliards de dollars (au moins 260 000 milliards de F Cfa) de pertes annuelles de consommation dans le monde et 26 millions de personnes de plus dans la pauvreté. Toujours selon la Banque, l'accentuation du phénomène de migrants climatiques pourrait toucher près de 143 millions de personnes dans les régions en développement d'ici 2050, notamment des individus, des familles, voire des communautés entières, contraintes de chercher des lieux plus viables et moins ex-

posés où s'installer. 2% à 6% de ménages supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Si l'on s'en tient aux estimations de pertes économiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), les risques d'ici 2040, s'estiment entre 2 et 4% du Pib pour les pays d'Afrique. Cela représenterait, selon le ministre Adama Coulibaly pour la Côte d'Ivoire, une perte sur le revenu national, de 380 à 770 milliards de F Cfa en valeur constante de 2017. Sur le plan social, il ressort également que le changement climatique pourrait faire basculer entre 2% à 6% de ménages supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

« Nous sommes en face d'une urgence climatique », commente Dr Anthony Nyong, représentant du président de la Banque africaine de développement. Face à l'urgence, la session d'Abidjan, qui ferme ses portes ce 26 février, vise à évaluer la mise en œuvre du plan d'action commun de la Coalition officiellement lancé le 9 décembre 2019, en marge de la Cop25, à Madrid. Le thème central porte sur

« le rôle des ministres des Finances dans l'implémentation des Contributions déterminées au niveau national (Cdn) ».

La Côte d'Ivoire organise cette importante rencontre en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (Bad). L'action des ministres en charge des Finances devrait, dans le cadre de la finance climatique, permettre d'aligner la politique des finances publiques (planification, budgétisation, fiscalité et investissements) sur les objectifs de l'accord de Paris, de renforcer l'expertise, les capacités et les compétences des ministères des Finances pour une meilleure prise en compte des considérations climatiques dans les politiques économiques et financières des pays membres à travers le partage de connaissances, de bonnes pratiques, d'expériences entre pays membres et avec l'appui des institutions internationales partenaires.

Il s'agit également pour eux de mettre en place des mesures qui débouchent sur des initiatives de tarification efficace du carbone, de favoriser, à travers des instruments

ANOH KOUAO

Gouvernance des entreprises

Des administrateurs formés sur l'analyse des états financiers



Les participants à la session après la cérémonie d'ouverture. (Photo: Dr)

Une vingtaine de membres de conseils d'administration d'entreprises publiques et privées reçoivent, depuis hier, à l'hôtel Azalai, une formation sur l'analyse des états financiers en lien avec le Syscohad révisé. Cette session de formation de deux jours est organisée par l'Institut national des administrateurs de Côte d'Ivoire (Inad-Ci) et le formateur est Drissa Koné, expert-comptable diplômé, président de l'Ordre des experts-comptables de Côte d'Ivoire (Oec-Ci). Les participants sont constitués de présidents de conseils d'administration, d'adminis-

trateurs, de présidents de comités d'audit et de directeurs généraux. Selon le directeur exécutif adjoint de l'Inad-Ci, Azouma Manamassé, qui a prononcé le discours d'ouverture, la session vise à optimiser les compétences des participants afin qu'ils disposent de meilleurs outils pour maîtriser les aspects financiers de leurs différentes entreprises. « C'est l'une des missions du conseil d'administration que d'arrêter les comptes. Or, pour le faire, il faut avoir une information financière de qualité et disponible à temps. À travers cette session de for-

mation, l'Inad-Ci veut amener les administrateurs à mieux comprendre et analyser les informations financières qui sont mises à leur disposition. Bien sûr que ce n'est pas dans une démarche policière, mais simplement pour s'assurer que les choses sont faites dans les règles communautaires », a-t-il expliqué. Le Syscohad ou Système comptable de l'espace Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires, Nldr) a été révisé en 2018. Cette révision vient préciser les règles d'évaluation et de comptabilisation des éléments et opérations tels que les frais accessoires d'acquisition d'immobilisations et de marchandises et les états financiers. Ce système n'est pas encore bien maîtrisé aussi bien par les spécialistes de la comptabilité que par les organes de contrôle. L'Inad-Ci est très active dans la formation des administrateurs en vue d'une meilleure gouvernance des entreprises publiques et privées ivoiriennes. Le dernier programme qu'il est en train de conclure est le certificat des administrateurs de sociétés publiques de Côte d'Ivoire.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Gestion du contrôle et la maîtrise du contentieux douanier
Les opérateurs économiques renforcent leurs capacités

L'École nationale des douanes abritera un atelier de formation organisé par l'Observatoire de la célérité des opérations de dédouanement (Ocod) sur « La Gestion du contrôle et la maîtrise du contentieux douanier » du 10 au 13 mars. L'objectif de la session de formation est de permettre aux opérateurs économiques et autres acteurs chargés des questions de dédouanement, de maîtriser les procédures de contrôle, d'anticiper et gérer les contentieux douaniers. Cette formation a également pour objectif de connaître les procédures et formalités douanières en vue de maîtriser les règles du contrôle et du contentieux douanier. Le dynamisme de l'économie nationale a impulsé plusieurs réformes dont le recours au contrôle après dédouanement. Aussi l'administration



Le général Alphonse Da Pierre, Directeur général des douanes.

et les entreprises se doivent-elles de posséder les fondamentaux de la procédure douanière et de gestion des contrôles et contentieux douanier.

Ainsi, la formation pratique qu'organise l'Ocod en collaboration avec la Direction

générale des douanes, devrait fournir aux participants, les éléments nécessaires pour leur permettre de mener à bien leurs activités et faire face à des contrôles sur des bases objectives.

D. YA

Ressources halieutiques

Moussa Dosso salue l'opérationnalisation du débarcadère de Sassandra

Dans la région du Gbôklé, la pêche constitue un pilier important du développement. Avec ses 2000 pêcheurs, 1227 mareyeuses et fumeuses, 400 pirogues motorisées et une production annuelle d'environ 5000

tonnes, nul doute que cette activité contribue largement à la sécurité alimentaire régionale et nationale. En vue d'accélérer le développement socio-économique de la région et le bien-être de la population à travers une meilleure exploitation des ressources

halieutiques, le gouvernement ivoirien, avec le soutien financier du Japon, vient de construire un débarcadère dans la ville de Sassandra. L'inauguration de cette infrastructure a eu lieu le 14 février, en présence du Premier ministre Amadou Gon

Coulibaly qui effectuait une visite de travail de trois jours dans cette localité. Cette infrastructure, selon le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso, constitue une preuve de renaissance de l'économie locale, en matière de pêche.



Les mareyeuses de Sassandra heureuses d'avoir enfin un débarcadère. (PHOTOS: DR)

Construit sur une superficie d'un hectare pour 300 vendeuses, le débarcadère de Sassandra s'inscrit dans le cadre de la politique de développement du secteur halieutique, initiée par le ministre Moussa Dosso. Notamment la mise en œuvre des réformes en cours qui visent, entre autres, à exploiter davantage les ressources halieutiques avec plus de valeur ajoutée. En d'autres termes, « cet ouvrage ambitionne de garantir une meilleure exploitation des ressources halieutiques, en apportant plus de valeur ajoutée aux produits de la pêche artisanale, plus de sécurité dans la chaîne de production et d'acheminement », dit en substance le ministre Moussa Dosso. La baisse notamment du taux de perte post-capture, la création des milliers d'emplois directs et indirects, sont les impacts attendus de l'opérationnalisation du débarcadère, un projet réalisé grâce au leadership du Président Alassane Ouattara et à la perspicacité du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Pour rappel, c'est le 8 décembre 2017 que la première pierre a été posée par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly. Coût du projet : plus de 7 milliards de F Cfa.

Source : SERCOM MIRAH

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Société d'Etat

Direction Nationale

Le Coordonnateur Technique

N°003/INS/DN/CT/CTAAAF/URHAJ



RECENSEMENT
DE LA POPULATION
2020

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA
JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

AGENCE EMPLOI
Jeunes

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RP2020) le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR) et l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), recrutent trente cinq mille neuf cents (35 900) agents recenseurs

I. PROFIL DU CANDIDAT

- être ivoirien
- être âgé de 18 ans au minimum et de 45 ans au maximum, au moment du dépôt du dossier de candidature
- avoir un niveau d'étude minimum de la classe de 1ère dans l'enseignement général ou technique
- savoir utiliser une tablette informatique ou smartphone ;
- avoir une expérience professionnelle en collecte de données ;
- avoir une connaissance en logiciel bureautique
- être en bonne santé physique, mentale et intellectuelle ;
- être libre de tout engagement sur toute la période de Mars à Mai 2020
- être capable de travailler en équipe et sous pression
- être résident dans la localité (Région, département) d'où on postule
- avoir une expérience en collecte de données d'enquêtes auprès des ménages et des recensements est un atout ;
- avoir le respect du secret professionnel
- avoir une expérience en collecte de données sur support numérique est un atout ;
- savoir aller à moto est un atout
- savoir parler la langue locale est un atout.

II. CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT

- La durée du contrat est un (01) mois.
- Les intéressés percevront des perdiems d'un montant de
-six mille (6 000) francs pour le chef d'équipe
-cinq mille (5 000) FCFA pour l'agent recenseur

- les intéressés seront recrutés, formés et affectés dans la région où ils auront fait acte de candidature.

III. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comprendre:

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'INS ;
- un curriculum Vitae (CV) ;
- une photocopie de diplôme légalisée ou de tout autre document attestant du niveau 1ère dans l'enseignement général ou technique ;
- une photocopie du titre d'identité légal (Carte Nationale d'Identité, attestation d'identité, passeport).

IV. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra être scanné et téléchargé sur le site de recrutement en ligne du RP2020 et de l'Agence Emploi Jeunes, aux adresses électroniques suivantes: <https://recrutement.rp2020.ci> et www.emploijeunes.ci. Les dossiers de candidature doivent être postés sur les différents sites internet ou dans les Agences Régionales et Guichets Emploi de l'Agence Emploi Jeunes du 20 février au 05 mars 2020 à minuit délai de rigueur. L'heure de l'enregistrement faisant foi.

Le pli portera au verso impérativement, les noms, prénoms et contacts du candidat.

Pour les régions sans couverture internet, les postulants doivent faire enregistrer leur dossier de candidature auprès d'un agent désigné à cet effet dans les chefs lieux de sous-préfecture du 20 février au 05 mars 2020, de 7h30 à 16h30, délai de rigueur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés

NB: AUCUN FRAIS DE DOSSIERS N'EST EXIGÉ

Contacts

BTPR: 22 54 95 15/16

AEJ: 20 21 50 84 -20 21 25 90 / Numéro court: 98097

Bureau Technique Permanent du Recensement ; Siège : Abidjan-Cocody, 2 Plateaux, Vallons ; Tél : 22 52 95 15 /16 ; www.rgph.ci , Facebook RP2020, Twitter : Recensement2020

Réduction du gap en logement Lancement d'un programme de 1179 villas à Bingerville



Une vue de la maquette de Nima Land.

Un opérateur immobilier répond à l'appel du gouvernement d'œuvrer à la réduction du gap en logement en lançant un programme immobilier de 1179 logements à Bingerville. Dénommé Nima Land, le projet a été lancé le 20 février 2020 à la résidence Lymanie situé à Abidjan-Riviera 4, commune de Cocody. « Nous nous sommes dit qu'en poussant un peu plus loin avec plus de maisons et en les rendant beaucoup plus accessibles, on va contribuer un peu à réduire le gap et participer ainsi au programme du gouverne-

ment, à savoir, loger le plus grand nombre de personnes à des prix adéquats », a expliqué Daniel Kouassi, Dg de Perta immobilier, initiateur du projet. Toujours selon lui, les besoins en matière de logement sont encore énormes, malgré les efforts déployés par le gouvernement et le secteur privé. Le programme Nima Land ou terre de Grâce se trouve à Eloka, dans la commune de Bingerville. Il porte sur 1179 villas. Le promoteur immobilier revendique plusieurs projets à son actif en 17 ans d'existence.

DAVID YA

Programme social du Gouvernement 2019-2020 (Ps-Gouv)

Sidi Touré dresse le bilan au 31 décembre 2019

Le ministre de la Communication et des médias était face à la presse hier, à son cabinet sis à l'immeuble Sciam au Plateau. Nous vous proposons son exposé liminaire avant les échanges avec la presse nationale et internationale.

Mesdames, Messieurs les représentants des Ministères, Mesdames, Messieurs les membres du Cabinet, Chers Journalistes, Mesdames, Messieurs,

Bonne et heureuse année, il n'est jamais trop tard, à celles et ceux que je n'ai pas encore eu le plaisir de voir depuis le début de l'année. C'est un réel plaisir de vous retrouver au Ministère de la Communication et des Médias, à l'occasion de cet exercice, désormais régulier, de conférence de presse, pour faire le point sur le Programme Social du Gouvernement. Après que Son Excellence Monsieur le Premier Ministre vous a donné les grandes articulations de l'ambition sociale du Gouvernement, il était bon que nous puissions entrer dans les détails du Programme Social du Gouvernement, vous qui êtes notre meilleur relais pour informer les populations ivoiriennes.

Mesdames, Messieurs, Vous vous souviendrez que, dans son adresse à la Nation du 06 Août 2018, le Président de la République, SEM Alassane Ouattara a instruit le gouvernement en vue d'accroître ses efforts en matière de politique sociale. L'objectif, vous l'avez bien compris, est de permettre aux populations ivoiriennes, notamment les plus vulnérables, de voir leurs conditions de vie nettement améliorées. Le 18 décembre 2018, le Programme Social du Gouvernement est adopté et ambitionne d'accélérer le rythme des réformes et des progrès réalisés depuis 2012, en vue de réduire le taux de pauvreté et les inégalités dans notre beau pays. Ce programme de 2 ans se décline en 156 actions dont 67 projets majeurs, 57 réformes et 32 mesures d'accompagnement de l'action sociale pour un budget de 1003 milliards de FCFA. Vous le savez, il repose sur 5 axes stratégiques :

1. Fournir aux populations des services de santé de proximité, une alimentation et une nutrition saines et améliorer la protection sociale ;
2. Renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans et améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants, avec un accent sur le maintien de la jeune fille à l'école ;
3. Favoriser l'accès des populations aux services essentiels, logements, énergie, transport, eau potable et aux biens et services de

grande consommation à un coût abordable, ainsi qu'à un cadre de vie adéquat ;

4. Améliorer l'employabilité et l'accès à un emploi décent et stable des jeunes et des femmes ;
5. Créer les conditions d'amélioration du bien-être des populations en milieu rural et assurer la sécurité alimentaire.

Mesdames, Messieurs, Nous nous retrouvons donc aujourd'hui, avec les experts sectoriels pour évaluer et rendre compte aux populations de l'exécution de cette initiative qui leur est destinée. Ainsi :

- **Sur le volet Éducation.** Deux principales activités sont retenues, il s'agit du :
 - recrutement de 10 300 enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire ;
 - et de l'acquisition et la distribution de 250 000 tables-bancs.

Le recrutement des enseignants a été intégralement réalisé. Les 10 300 personnels ont tous été formés et sont actuellement en situation de responsabilité. Au-delà, le Ministère de l'Éducation Nationale a procédé à la mise en responsabilité de :

- 5 000 enseignants du primaire sortis des CAFOP ;
- 901 professeurs de collège ;
- 585 professeurs de lycée ;
- et 440 animateurs et éducateurs préscolaires.

Au total, en 2019, 17 226 enseignants et personnel d'encadrement ont été mis en responsabilité dans le système éducatif.

Concernant l'acquisition des tables-bancs, ce sont 186 000 unités qui ont été réceptionnées. Les exemplaires restants sont en cours de livraison.

Par ailleurs, l'offre de réceptifs scolaires et périscolaires a été renforcée sur la période avec :

- 3077 nouvelles salles de classe au préscolaire et au primaire ;
- 35 nouveaux établissements secondaires dont le lycée d'excellence de Grand-Bassam ;
- Les établissements d'enseignement technique et professionnel sont en cours de construction ou réhabilitation, afin d'accueillir tous les étudiants.

De manière globale, il est à constater une nette amélioration des indicateurs de résultat :

- Taux net de scolarisation : de 73% en 2012 à 91% en 2018 ;
- Taux de réussite au CEPE : progression de plus de 20 points de pourcentage entre 2011 et 2018 ;



- Taux de réussite au BEPC : progression de plus de 40 points de pourcentage entre 2011 et 2018 ;
- Taux de réussite au BAC : progression de plus de 25 points de pourcentage entre 2011 et 2018.

- **Au titre de l'accès à l'électricité** 1 008 853 ménages bénéficient de la réduction de 20% du tarif social d'électricité contre 930 910 lors de notre dernière conférence de presse. L'on note donc une progression par rapport au mois de septembre 2019 et 3,9 milliards de FCFA économisés sur l'année 2019. Pour rappel, ce sont 850 000 ménages qui avaient initialement été ciblés.

S'agissant de l'électrification rurale (PRONER), 919 villages ont été électrifiés. À toutes fins utiles, et afin que vous puissiez prendre la pleine mesure de cette performance, ce chiffre correspondait 3 fois aux moyennes annuelles enregistrées en 2011 et 2018. Mieux, ces 919 villages représentent 10 fois plus que ce qui a pu être réalisé entre 1994 et 2000 où, en moyenne, 93,1 localités étaient raccordées à l'électricité chaque année.

Enfin, 203 018 ménages sur un objectif annuel de 200 382 ont été raccordés au réseau électrique du Programme Électricité Pour Tous (PEPT). Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en huit années, la

politique nationale en matière d'électricité a permis d'accroître la capacité de production de 60,2%, passant de 1 391 MW en 2011 à environ 2 229 MW à fin 2019.

- **Sur le volet Santé.**

Ce programme ambitieux est aujourd'hui une réalité avec près de 3 millions de bénéficiaires identifiés. Parmi eux, 1,4 million n'avaient jamais bénéficié de couverture maladie. En octobre 2019, la CMU couvrait déjà 12% de la population totale contre un taux de couverture variant de 2 à 10% dans de nombreux pays en Afrique. Au 31 décembre 2019, on enregistre 82 530 bénéficiaires de la CMU traités dans le cadre de 96 137 consultations effectuées dans 499 centres de soins et 117 localités du pays. La CMU est une réalité ! Des solutions ont été trouvées pour les difficultés rencontrées au démarrage, notamment quant au processus d'identification, à la disponibilité des médicaments et de l'offre de soins, ou aux incompréhensions sur le fonctionnement du système. Il y a donc de moins en moins de plaintes, et le processus s'ajuste et s'améliore chaque jour. Rappelons enfin que le Gouvernement a, par ailleurs, adopté un décret relatif à la répartition des cotisations dues au titre du régime général de base de la Couverture Maladie Universelle (CMU) des fonctionnaires de Côte d'Ivoire qui permet que 50% de ces cotisations soient

la Rougeole/Rubéole de 92% ;

- un taux de vaccination des femmes enceintes contre le tétanos de 84%.

Dans le but d'améliorer sa capacité opérationnelle et son efficacité d'ensemble, trois (03) mesures fortes ont été prises pour renforcer l'activité de vaccination :

- le Gouvernement a adopté en Conseil des Ministres, un décret rendant obligatoire la vaccination des nourissons et des femmes enceintes aussi bien lors des campagnes que pendant les vaccinations de routine ;
- l'accès aux médias publics pour la diffusion de produits médias sur le PEV a été renforcé ;
- le vaccin contre le cancer du col de l'utérus chez les jeunes filles de 9 ans a été introduit dans le PEV.

Au titre de la Gratuité ciblée. Ce programme vise à offrir gratuitement aux bénéficiaires, certains services et actes médicaux dans le cadre de consultations prénatales, des accouchements et leurs complications, des consultations pour les enfants de 0 à 5 ans et de la prise en charge du paludisme grave.

Ainsi, la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique a mis à la disposition des hôpitaux :

- 545 727 kits d'accouchements ;

Depuis 2019, les coûts relatifs aux 48 premières heures de soins des accidentés de la route sont pré-financés par l'État.

L'objectif en 2019 était de réunir les conditions d'habitabilité, notamment l'eau, l'électricité, l'évacuation d'eaux usées à la Cité Ado de Yopougon et à la Cité de Bingerville. À fin décembre 2019, 870 logements de la Cité de Bingerville sont entièrement disponibles. Les raccordements à l'eau et à l'électricité de la Cité ADO ont été achevés. Les travaux de rafraîchissement devaient être terminés et les logements accessibles. D'un point de vue global, notons que de 2011 à 2019, 15 618 logements sociaux ont été implantés (10 126 construits par des opérateurs privés, 3 859 par la SICOI et 1 633 logements construits dans le cadre du Programme de ter-

financées par l'État.

Au titre du Programme élargi de vaccination. Deux objectifs principaux sont visés :

- un taux de couverture vaccinale de 94% ;
- une sensibilisation accrue des populations.

Au cours de l'année 2019, grâce au renforcement de ses moyens opérationnels, le PEV a réalisé :

- un taux de couverture vaccinale de 94% au titre des enfants de 0 à 11 mois, relativement à la 3^e dose du vaccin pentavalent qui immunise contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B et l'infection à Haemophilus influenzae B ;
- un taux de couverture pour

- 77 983 kits de césariennes ;
- 1 218 435 divers produits de soins contre le paludisme.

En 2019, le Gouvernement a, par ailleurs, décidé que les coûts relatifs aux 48 premières heures de soins des accidentés de la route seront pré-financés par l'État. De façon générale, le taux d'accessibilité géographique aux services de santé est passé de 44% en 2012 à 69% en 2019.

Mesdames et messieurs, chers amis de la presse, L'accès aux services essentiels et au bien-être est un élément fondamental du PS-Gouv aussi :

- Au titre de l'entretien routier Le programme a pour objectif le reprofilage de 120 000 km de routes et de pistes

• Logements sociaux

Sidi Touré : « L'option de la location-vente désormais prise en compte »



Les représentants des départements techniques, en première ligne dans l'application des programmes à fort impact sur les populations.

rurales sur la période 2019-2020. A fin 2019, sur les 40 000 km à traiter, 18 434 kilomètres de pistes rurales, correspondant à 1 346 itinéraires, ont été achevés. Pour mémoire, il s'agit de faciliter les échanges entre les populations rurales et les villes de référence, donc naturellement de faciliter les conditions d'une meilleure valorisation des produits vivriers et de rente des producteurs.

Notons que 135 Pme ont bénéficié de marchés publics d'entretien routier.

De façon globale, entre 2011 et 2019, nous constatons une nette amélioration des conditions de circulation des Ivoiriens

- 345,6 kilomètres de routes neuves construites ;
- 400 kilomètres de routes interurbaines renforcées ;
- 240 kilomètres de voirie urbaine réalisées ;
- 22 ponts et échangeurs construits.

- Pour le renforcement du programme d'accès à l'eau potable

L'engagement consiste à garantir le fonctionnement continu d'environ 21 000 pompes à motricité humaine sur toute l'étendue du territoire national. Après la phase de diagnostic visant notamment à procéder à l'état des lieux des ouvrages hydrauliques, l'objectif 2019 visait à :

- réparer ou remplacer 3 000 pompes en 2019 à raison de 2 000 réparations et 1 000 remplacements à neuf ;
- assurer la maintenance de 9 000 PMH ;
- redynamiser 3 000 Comités de gestion des ouvrages ;
- et effectuer 300 contrôles de qualité dans les points de puisage.

Au 31 décembre 2019, 1661 pompes à motricité humaine ont été réparées et 1004, remplacées.

Notons que le nombre de localités couvertes par l'hydraulique urbaine est passé de 789 en 2011 à 1 098 en 2019, soit un taux de couverture actuel de 72% contre de 55%.

- Enfin, au titre du programme des filets sociaux Le Programme social visait l'intensification et l'élargissement de la couverture de bénéficiaires de ce programme qui consiste à octroyer des transferts monétaires directs de l'ordre de 144 000 FCFA/an au profit de ménages vulnérables sur l'étendue du territoire.

Au 4^e trimestre 2019, ce sont 127 000 ménages bénéficiaires qui ont été enregistrés pour un montant total de 18,1 milliards de FCFA.

Pour mémoire, à fin 2018, le projet couvrait 35 000 familles. Les financements additionnels de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont permis de rendre effective l'extension du champ d'application aux zones péri-urbaines.

Par ailleurs, il est bon de noter

qu'après avoir fortement augmenté de 10 % à 51 % de la population entre 1985 et 2011, les performances économiques de la Côte d'Ivoire permettent aujourd'hui de situer le taux de pauvreté 2018 à 37,2 %.

Mesdames et messieurs, chers invités,

- Sur le volet Emploi/Autonomisation des Jeunes et des femmes

Pour rappel, de 2012 à fin 2016, environ 2,6 millions emplois ont été créés grâce aux différentes politiques gouvernementales.

Ainsi, les programmes d'accompagnement des jeunes vers des opportunités professionnelles ont permis à 73 489 jeunes de bénéficier du projet pour un objectif de 77 004, soit un taux de réalisation de 95,4%.

Relativement à l'autonomisation des jeunes et des femmes dans le cadre du SWEDD (Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend)

Le bilan 2019 se dresse comme suit :

- Sur les 300 000 personnes cibles, 362 471 ont été sensibilisées à la santé sexuelle et la reproduction ;
- 2270 jeunes filles vulnérables ont bénéficié des appuis alimentaires ;
- Enfin, 2141 filles ont été formées pour acquérir des notions entrepreneuriales et 775 filles ont bénéficié d'une subvention dans le cadre des activités génératrices de revenus (AGR).

Mesdames, Messieurs, Ainsi s'achève la présentation du bilan 2019. De façon générale, vous pouvez constater que le Programme Social du Gouvernement produit des résultats concrets, qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Conformément aux orientations de SEM le Président de la République, le dynamisme du PSGouv, sous l'impulsion et le suivi rigoureux de Monsieur le Premier Ministre, a permis d'avoir, à fin 2019, des résultats qui traduisent bien la notion d'intensification de l'action sociale du Gouvernement. Ensemble, nous avons réalisé beaucoup de progrès en matière d'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens. Le défi au cours de l'année 2020 est de maintenir, voire d'accélérer la cadence d'exécution des activités pour atteindre les résultats projetés.

Le Gouvernement, toujours à vos côtés, entend poursuivre les efforts au bénéfice des populations.

Mesdames, Messieurs, Je vous remercie de votre attention et je reste disponible pour répondre à vos questions ■

SIDI TOURÉ,
MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS, PORTE-
PAROLE DU GOUVERNEMENT

La santé, l'éducation, l'électricité, l'eau potable, l'emploi, la solidarité, l'autonomisation des jeunes et des femmes et les infrastructures routières sont les axes prioritaires du Ps Gouv 2019-2020 qui ont fait l'objet d'un bilan, fin décembre 2019, de la part du ministre Sidi Touré qui était entouré pour la circonstance de MM. Gba Jean-Michel, directeur de cabinet du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bamba Karim, directeur général de la Cnam et Koffi Christophe, conseiller technique au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. L'opportunité de cette conférence de presse trimestrielle, la quatrième du genre, ce 24 février au cabinet du ministre Sidi Touré au Plateau, a aussi été l'occasion pour lui et les représentants des départements techniques en première ligne dans l'application des programmes à fort impact sur les populations, d'apporter des éclaircissements sur les questions qui ont suivi l'exposé du porte-parole du gouvernement.

Éducation : 25 000 tables-bancs supplémentaires pour 2020

Malgré les efforts consentis pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves, le constat du déficit de tables-bancs dans certains établissements a été révélé par des journalistes. Avec à l'appui un cas pratique à l'école primaire publique Star de Cocody Angré. A cette préoccupation, le conseiller technique du Menfp, Koffi Christophe, a précisé que cette école dépend de la direction d'Abidjan 1 qui a reçu 3941 tables-bancs sur la base des

déficits identifiés au départ. Il pense que le cas de cette école est un déficit qui sera identifié pour les prochaines livraisons. Et le ministre Sidi Touré d'indiquer que l'objectif du programme en 2018 était l'acquisition de 250 000 tables-bancs pour l'ensemble du territoire national. Après une année d'exécution, ce sont 186 000 tables-bancs qui ont été livrés. « Vous comprendrez donc avec moi qu'il y a encore une marge à combler sur l'ensemble. D'ailleurs, pour 2020, il est prévu une livraison de 25 000 tables-bancs supplémentaires. Ils viendront certainement combler le vide de sorte qu'à la fin de 2020, élèves et enseignants travaillent dans de bonnes conditions », a projeté Sidi Touré.

Logements sociaux : l'option de la location-vente désormais prise en compte Dans la vision de 150 000 logements sociaux prévus au programme, 15 618 loge-

ments ont été implantés. Une faible tendance qui, selon le ministre Sidi Touré, a poussé le gouvernement à revoir sa politique d'exécution du programme au regard des faiblesses constatées lors de la première phase. La méthode choisie a été d'aller de façon graduelle sur les projets. Ainsi, pour l'année 2019, l'objectif était de relancer et finaliser très rapidement les travaux de Vrd primaires sur les sites de la cité ADO et la cité Binger. Aujourd'hui, selon les dires de Gba Jean-Michel, directeur de cabinet au ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, le raccordement à l'eau et l'électricité est réalisé, le rafraîchissement des bâtiments est en cours de finition, les travaux de voirie et d'assainissement sont achevés. Il ne reste plus qu'à finaliser tout ce qui concerne la station d'épuration d'eaux usées et de ménages. C'est pareil pour la cité de Binger-

ville où les conditions d'habitabilité sont réunies pour les 870 logements implantés. Pour 2020, dans le cadre du Ps-Gouv, il est prévu de finaliser les Vrd primaires sur les sites de Songon et de Grand-Bassam. Toute chose qui explique l'optimisme du ministre Sidi Touré : « Il existe une signature de convention de 2000 logements avec des promoteurs. Des partenaires internationaux nous accompagnent également. Nous avons foi que l'objectif d'offrir un toit à chaque Ivoirien au terme de ce programme qui va se poursuivre pourra être atteint. Pour aller vite de façon graduelle, le Premier ministre a émis l'option de contracter avec des privés qui peuvent rattraper le retard constaté. Mais cette fois-ci, on y a ajouté l'option de la location-vente qui viendra soulager certainement le plus grand nombre et permettre ainsi au fil du temps aux Ivoiriens d'avoir un logement ». Les filets sociaux élargis à de nouvelles zones

A ce niveau, le ministre Sidi Touré a indiqué que grâce au budget global révisé du Ps-Gouv qui s'établit à 1 003,4 milliards de FCFA, les filets sociaux se sont élargis à de nouvelles zones, notamment Bouaké, Korhogo, Daloa, Bondoukou et Abidjan (Yopougon, Attécoubé, Adjame, Koumassi, Abobo, Anyama et Port-Bouët). Et cela, selon les mêmes critères d'appréciation que les zones de l'initiative initialement touchées par les filets sociaux ■

SERGES N'GUESSANT

Les raisons de l'arrimage de la Mugefci à la Cmu

À la table de conférence, Bamba Karim, directeur général de la Cnam, a expliqué les contre-temps constatés dans l'application de la Cmu sur le terrain. Selon lui, ils sont généralement dus au non-respect de la cotation ou au changement de groupe socio-professionnel. Il a invité les populations à prendre attache avec les services de la Cnam pour tout désagrément constaté. Par ailleurs, il a assuré que les tensions au démarrage avec la Mugefci se sont quelque peu estompées. Une des dispositions de la loi qui institue la Cmu, di-

ra-t-il, stipule que la Cmu est l'assurance obligatoire de base en Côte d'Ivoire. « Ainsi, toutes les autres formes d'assurances et de mutuelles sont complémentaires ou facultatives. Sur cette base donc, la Mugefci devient facultative. C'est ce qui explique son arrimage à la Cmu afin de lui permettre de vivre et de continuer à jouer un rôle auprès des fonctionnaires. La Cmu a un périmètre bien défini. Elle a tout un panier de soins. La Mugefci dont le régime de base ne concernait que les médicaments doit assurer la complémentarité de la Cmu. Elle doit pouvoir compenser les médicaments que la Cmu ne prend pas

en charge. Au début, il y a eu des difficultés mais cela tend à se normaliser aujourd'hui », a-t-il expliqué, avant de trancher que la carte dite intelligente de la Mugefci n'est pas un produit de la Cmu, mais en relation avec les agents de la Mugefci. Abordant la question des prestations des cartes Cmu dans les cliniques privées, Bamba Karim a indiqué que « nous avons préconisé d'aller progressivement. Pour l'instant, nous sommes dans les centres de santé publics et avec l'appui du Premier ministre, nous avons pu avoir des tarifs qui défient toute concurrence et à la portée du grand nombre », a-t-il conclu

Rgph 2020-recrutement des agents recenseurs

Près de 38 mille jeunes bientôt sur le terrain

Une convention a été signée, hier, entre l'Agence emploi jeune et le Bureau technique permanent du Recensement (Btpr).

L'opération de Recensement général de la population et de l'habitat 2020 lancée par le gouvernement est arrivée à une phase très importante. Il s'agit du recrutement des agents recenseurs. Pour ce faire, une cérémonie de signature de convention a eu lieu hier entre le Bureau technique permanent du recensement (Btpr), chargé de l'organisation de cette opération et l'Agence emploi jeunes (Aej), structure à travers laquelle le recrutement des agents recenseurs doit s'opérer.

Les documents qui ont été paraphés par Jean-Louis Kouadio, administrateur de l'Aej, et N'Guessan Doffou, directeur du Btpr, par ailleurs directeur général de l'Institut national de la statistique, en présence de leurs ministres de tutelle respectifs, vise 37 500 jeunes dont l'âge varie entre 18 et 45 ans.

Selon Nialé Kaba, ministre du Plan et du Développement, ces jeunes seront recrutés à



L'administrateur de l'Aej (2^e à partir de la gauche) et le directeur de l'Ins encadré par les ministres Mamadou Touré et Nialé Kaba. (PHOTO : D.R)

partir des 201 guichets emplois jeunes répartis à travers toute la Côte d'Ivoire.

En plus de cette main d'œuvre qui sera sélectionnée, formée et mise à la disposition de l'État pour cette vaste opération, l'Agence Emploi jeunes mettra à la disposition du Btpr près de 1,010 milliards FCfa pour la mise en œuvre du programme de formation des jeunes recrutés.

Concrètement, précise le ministre, ces jeunes bénéficieront d'une formation théorique sur les enjeux et les orientations méthodologiques d'un recensement. Mais également d'une formation pratique sur la collecte de données assistée par ordinateur. Ces formations devraient contribuer à offrir à la jeunesse des perspectives certaines pour une meilleure insertion sur le marché du travail.

Nialé Kaba a profité pour donner un bref aperçu de l'opération. Selon elle, en collaboration avec le partenaire technique Unfpa, de nombreuses activités, notamment les activités préparatoires, sont achevées.

Il s'agit de la collecte des

données cartographiques sur le terrain, le découpage en zones de dénombrement et les affinements et le recensement pilote. Concernant les tablettes devant servir au dénombrement des populations, « la commande a été passée et la livraison est prévue courant mars ». Quant à la phase de recensement proprement dite, au dire du ministre, « elle se déroulera entre le 20 avril et le 15 mai » sur l'ensemble du territoire national.

Pour Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, cette opération entre dans la vision du Programme social du gouvernement. Il s'engage donc à mettre à la disposition de l'opération tout le dispositif de l'Aej et l'enveloppe devant servir à la formation qui sera sanctionnée par une attestation de formation. « Ces jeunes seront reversés dans la base de données de l'Ins pour potentiellement être recrutés lors des enquêtes dans le pays », précise-t-il. Avant d'appeler les jeunes à saisir cette opportunité d'insertion. ■

HERVÉ ADUO

Situation politique

Kakou Mathias appelle Soro à rejoindre le Rhdp



Le président du Pps croit en la victoire du Rhdp au premier tour de l'élection présidentielle d'octobre. (Ph : DR)

Le président du Parti pour le progrès et le socialisme (Pps), par ailleurs membre du Bureau politique du Rhdp, Kakou Mathias, estime que l'ex-président du Parlement ivoirien, Guillaume Soro, n'a aucun avenir politique hors du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix. Lors d'une conférence

de presse qu'il a animée hier à l'hôtel Palm Club, à Cocody, il a soutenu que « Soro ne peut pas devenir quelqu'un sans Alassane Ouattara ». Aussi a-t-il invité « son frère » à rejoindre les rangs de l'alliance des houphouëtistes. « J'étais l'un des fidèles compagnons de Guillaume Soro. Je me suis pas battu pour lui et avec lui. Nos liens étaient

très forts. Notre vision n'est plus la même depuis qu'il a quitté le Rhdp. Parce que pour moi, il a commis une grande erreur », a-t-il expliqué. Par conséquent, a déclaré le président du Pps, l'ancien président de l'Assemblée nationale ne doit éprouver aucune gêne de retourner au sein de sa formation politique d'origine. « Le faire, c'est même faire preuve de réalisme politique », s'est-il justifié.

Selon Mathias Kakou, le responsable de Générations et peuples solidaires (Gps) n'a aucune chance de gagner les élections si d'aventure il est candidat à l'élection présidentielle de 2020. « Il n'a aucune base électorale. Il est certes un leader, mais le nord d'où il vient se réclame du Président Alassane Ouattara, donc du Rhdp », a-t-il insisté.

Abordant un autre sujet, Kakou Mathias a dit être oppo-

sé aux candidatures multiples au sein du Rhdp, en ce sens que cela pourrait empêcher les houphouëtistes de remporter au premier tour l'élection présidentielle d'octobre. Il a indiqué que son parti, le Pps, est d'idéologie socialiste. Mais pour le bien de la Côte d'Ivoire et devant l'excellent travail effectué par le Rhdp pour relancer le pays sur la scène internationale, et la réalisation d'infrastructures d'envergure dans le pays, il a vite fait le choix de rallier la coalition des houphouëtistes. Le conférencier a saisi cette lucarne pour annoncer une tournée en vue de sensibiliser les populations à aller se faire établir leur carte nationale d'identité. Ce document, a-t-il poursuivi, leur sera indispensable pour obtenir leur carte d'électeur et accomplir leur devoir civique le jour du vote. ■

KANATÉ MAMADOU

Complot contre l'autorité de l'État

10 proches de Soro convoqués par le juge d'instruction

Ils seront entendus aujourd'hui sur les faits d'attentat et de complot contre l'autorité de l'État dont ils sont accusés. Une note parvenue à notre rédaction, hier, rapporte que le doyen des juges d'instruction, Coulibaly Ousmane Victor, a invité Me Esmel Calixte, l'avocat de 10 proches de Guillaume Soro, à se présenter à son cabinet sis au tribunal de première instance au Plateau pour suivre l'interrogatoire de ses clients. Il s'agit d'Alain Lobognon, Kamaraté Souleymane dit Soul To Soul, Mamadou Soro Kanigui, Félicien Sékongo, Kando Soumahoro, Yao Soumaila, Koné Téfour, Camara Loukimane, Soro Simon et Ouattara Marc. Le procureur de la République, Adou Richard, le 21 janvier, au Palais de justice

au Plateau, avait soutenu que ces personnes (au nombre desquelles figurent 5 députés) ont été arrêtées en situation de flagrance. Pour lui, ces accusés, suite à l'arrivée avortée de leur leader en Côte d'Ivoire, le 23 décembre 2019, s'étaient retrouvés, le même jour, lors d'une conférence de presse, pour la mise en exécution du plan de déstabilisation de l'État ivoirien à travers « la diffusion de fausses nouvelles tendant à discréditer les institutions de la République ».

Concernant les parlementaires mis en cause, le parquet avait estimé qu'étant donné que ces derniers ont été arrêtés en situation de flagrance, il n'y avait pas lieu de demander la levée de leur immunité parlementaire. ■

K. MAMADOU